Direction régionale des affaires culturelles
Languedoc-Roussillon
Conservation régionale des monuments historiques

# Liste des édifices protégés au titre des monuments historiques

# en Languedoc-Roussillon

# en 2015




Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon
5, rue Salle-l'Eveque - CS 49020 - 34067 Montpellier cedex 2

PREFET DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

**Direction régionale des affaires culturelles**
**du Languedoc-Roussillon**
**Conservation régionale des monuments historiques**

# Liste des édifices protégés au titre des monuments historiques dans le département de l'Aude en 2015




Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon
5, rue Salle l'Evêque - CS 49020 - 34967 Montpellier cedex 2

**CONQUES-SUR-ORBIEL (Aude)**
**église paroissiale Saint-Michel**
**inscription au titre des monuments historiques en totalité le 15/12/2015**





Au milieu du 13e siècle, le castrum et la seigneurie de Conques, détenus en fief par Pierre de Conchis, appartiennent au roi de France, qui les possède en paréage avec l'abbé de Lagrasse. Le village conserve des vestiges importants de son enceinte médiévale et un grand château seigneurial des 11e-12e siècles. Plusieurs édifices religieux ont existé sur la commune : l'église Saint-Pierre de Vic, l'église du prieuré Saint Laurent d'Orbiel, les églises de Saint Romain d'Azac, Saint Martin de Villeraze, Notre-Dame de la Gardie. L'église du castrum apparaît dans les textes en 1248. Il en resterait des traces dans l'édifice actuel : parties basses des murs nord (étude archéologique nécessaire), bénitier du 10e siècle à entrelacs. L'église Saint-Michel primitive, incendiée au 14e siècle, aurait été reconstruite entre 1360 et 1400.

L'édifice actuel apparaît comme une construction gothique, de la seconde moitié du 14e siècle, pour l'abside polygonale et les deux petites chapelles immédiatement autour. La nef à 3 travées est de type gothique méridional, couverte d'une charpente. Le bras nord du transept est également gothique. Le transept sud et les dernières chapelles latérales de la nef ont été édifiés dans la seconde moitié du 19e siècle dans un style gothique destiné à donner une unité à l'ensemble. Le clocher, sous lequel passe la voie publique, situé à l'ouest de l'église, est une tour carrée percée de fenêtres en plein cintre, surmontée d'une terrasse crénelée portant une horloge, ses parties supérieures datent de 1913-14 (architecte E. Gordien).

La nef mesure 22 m de long sur 10 m de large, elle compte 3 travées, sur lesquelles s'ouvrent 4 chapelles : 2 carrées ajoutées au 18e siècle, 2 polygonales au 19e. Couverte d'une charpente sur arcs diaphragmes, masquée par des voûtes de plâtre en 1854, elle a retrouvé son couvrement d'origine en 1975, après que les voûtes se soient effondrées.Le portail d'entrée se situe au nord dans la 1ere travée de la nef, ses chapiteaux sont ornés de feuillages continus. Dans la nef, deux chapelles rectangulaires ont été créées en 1766 : au sud la chapelle Saint Sébastien, qui contient une statue de saint Sébastien, sculptée par Nelly en 1876, au nord la chapelle Saint Roch. Deux chapelles pentagonales ont été rajoutées en 1864 et 1865 vers l'ouest : celles de Saint Etienne au sud et du Sacré Cœur au nord. L'abside à 7 pans, voûtée en pierre, était éclairée par 3 fenêtres jusqu'en 1871, date à laquelle 2 autres ont été percées par Desmarets architecte du département. Ces baies sont à deux lancettes trilobées surmontées d'un oculus trilobé. Le maître-autel qui se trouvait contre le mur du fond de l'abside fut avancé après 1843 (cf A. Guilhem) puis démonté en 1872 ; le maître-autel actuel en marbre polychrome de Caunes (1769) provient de la chapelle Saint Roch. De part et d'autre de l'abside, on trouve une chapelle rectangulaire peu profonde et une chapelle pentagonale formant absidiole. La régularité de ces chapelles reflète la volonté des architectes départementaux du 19e. Au sud, la chapelle de la Vierge, de plan rectangulaire est voûtée d'ogives, elle abrite un retable en bois peint du 16e représentant les mystères du Rosaire (classé 1907). La chapelle Saint-Joseph, qui lui fait suite vers le sud, a été ajoutée en 1847 pour régulariser le transept, elle est couverte d'une voûte en plâtre. Au nord, la chapelle du Purgatoire de plan rectangulaire est voûtée en pierre, son autel en marbre noir acheté en 1860, son décor est de la même époque. La chapelle ND de la Miséricorde, qui lui fait suite vers le nord, serait l'ancien baptistère, elle est voûtée en pierre avec clef de voûte sculptée. Elle contient une pietà de Virebent.

L'inscription de l'édifice en totalité complète le classement de l'abside datant du 22 octobre 1913.

Michèle FRANCOIS © DRAC Languedoc-Roussillon

**GAJA-ET-VILLEDIEU (Aude)**
**Domaine de Villemartin**
**classement au titre des monuments historiques en totalité du cloître et de l'ensemble des bâtiments qui le jouxtent (contenant l'orangerie, la chapelle, l'atrium, le cabinet du poète…) ainsi que du parc avec ses fabriques et vestiges architecturaux, le 22/04/2015**




Le domaine de Villemartin a été orné d'un cloître gothique par le poète romantique Alexandre Guiraud (1788-1847). Originaire de Limoux, Guiraud se fait connaître à Paris par ses œuvres poétiques et théâtrales (Le petit Savoyard, Les Macchabées), entre à l'Académie française en 1826 et s'établit à Villemartin afin d'y passer chaque année la belle saison. Créé baron en 1828, grand amateur d'architecture antique et médiévale, il reconstitue un cloître et met en scène, dans le parc qu'il crée autour, divers vestiges architecturaux. Dans un poème publié en 1943, « Le cloître de Villemartin » il explique le remontage du cloître des Carmes récupéré à Perpignan, entre 1830 et 1836. Entre 1835 et 1845, la mode chez les érudits languedociens est d'acheter des sculptures aux officiers du Génie et de les utiliser pour orner leur jardins romantiques. En 1837 à Perpignan, un député local fait une tentative d'achat sur le cloître des Dominicains. L'américain George Grey Barnard achète les pièces de Saint-Michel-de-Cuxa. Les antiquaires parisiens imposèrent cette mode en France au début des années 1920.

A l'ouest du château, Guiraud a composé un ensemble autour de son cloître: orangerie, chapelle, atrium et cabinet du poète. L'atrium est particulièrement intéressant. Depuis le cloître on y pénètre par un vestibule, sur le seuil une mosaïque reproduisant le Cave canem de Pompéi prévient le visiteur comme à la maison du poète tragique où l'original a été découvert en 1826. L'inspiration est évidente, avec les colonnes cannelées ioniques et les peintures ornant les murs, dans les couleurs brun, rouge et jaune identiques à celles de Pompéi. Au nord de cette pièce, se trouve un bâtiment de 2 étages, avec au dessus d'une ancienne forge, une pièce connue comme le cabinet du poète est éclairée de 3 fenêtres dominant la campagne environnante. La partie chapelle-atrium-cloître est terminé en 1846, date de la bénédiction de la chapelle.Le domaine de Villemartin comme beaucoup de réalisations privées sans archives, avec une succession de propriétaires qui sont des bâtisseurs, ne possède pas la documentation qui permettrait de déterminer aujourd'hui la stricte part de Guiraud de celle des Fabre qui ont acheté en 1882. A la fin de la 1ere moitié du 19e siècle, au moment des premières protections de Mérimée, Guiraud sauve le cloître des Carmes de Perpignan et fait une œuvre architecturale en même temps que littéraire, qu'il intègre dans un parc romantique, où il rassemble d'autres vestiges, comme les arcades du cloître de Saint-Polycarpe et selon Buzairies (1867) du clocher de Saint-Martin, fenêtres ogivales d'Alet, lambeaux du cloître des Dominicains de Limoux. A la fin du 19e et au début du 20e, Aristide Fabre riche viticulteur s'enthousiasme, comme son contemporain Fayet, pour les ruines relevées par son prédécesseur, réalisant non pas des reconstitutions mais des remplois de vestiges (colonnade provenant de l'église de Vias au bord de la pièce d'eau, projet sous le belvédère) et continue l'aménagement du parc " à l'anglaise ", toujours à la mode à la fin du 19e, en le complétant de fabriques, grottes et cascades, dans l'héritage du parc à fabriques "anglo-chinois" de la fin du 18e siècle : belvédère du poète qui sert de réservoir, petit pont, serre, oisellerie, lavoir ... Au sud du château, une autre pièce d'eau a été aménagée en cascade avec grotte de fraîcheur, rochers et barrière faux-bois en ciment armé datant de 1910. L'ensemble de ce parc est cohérent avec les vestiges d'architecture médiévale qu'il contient (arcades du cloître de Saint-Polycarpe), dont certains ont apparemment disparus et dont tous sont en danger du fait de l'abandon et du manque d'entretien du domaine.

Michèle FRANCOIS © DRAC Languedoc-Roussillon

**LESPINASSIERE (Aude)**
**église paroissiale**
**inscription au titre des monuments historiques en totalité ainsi que l'ensemble des aménagements extérieurs conçus en même temps, le 15/04/2015**





A la limite du Tarn et de l'Hérault, Lespinassière est un village de la Montagne Noire construit en terrasses au milieu des châtaigniers et des résineux. L'église isolée des différents groupements d'habitations, au fond de la vallée de l'Argent Double, a été reconstruite après les inondations dévastatrices de mars 1930. Dès janvier 1931, un crédit de 1500000 francs est alloué. Le choix de l'emplacement de la nouvelle église crée des tiraillements, curé et paroissiens ne voulant pas de celui choisi par la municipalité, situé dans la zone inondée et jugé trop à l'écart du village. Le 10 juin 1932, un devis en 2 parties (construction de l'église et aménagement des abords) est présenté par l'architecte Cambiès, l'adjudication des travaux va à l'entreprise Crouzet frères de Narbonne en avril 1933, les travaux commencent de suite et l'église est consacrée le 23 avril 1935.
Emile Cambiès (1896-1980) est un Narbonnais, collaborateur de l'architecte départemental Jules Reverdy. Il a construit les caves coopératives de Fabrezan, Ferrals-des-Corbières, Ornaisons, Davejean, Saint-Marcel-sur-Aude, travaillé avec Henri Gibert, est architecte local de la Banque de France de 1940 à 1961 et architecte d'opération du groupe scolaire Jules-Ferry, conçu par Marcel Chappey. Le programme étant de redonner aux paroissiens l'église qu'ils avaient perdu, Cambiès n'innove pas pour l'aspect extérieur : il prend le parti de s'inspirer de l'architecture régionale et d'utiliser le plan traditionnel en croix latine. Par contre il utilise le béton, grande nouveauté pour cet édifice rural, construit sur des fondations de 7 m, censées être inébranlables. A l'intérieur, dans la droite ligne des Ateliers d'art sacré et des Chantiers du Cardinal, tous les arts sont appelés à concourir à la beauté de l'édifice : peinture monumentale, sculpture et vitrail, entre tradition et modernité. Dominent formes épurées et angles droits du répertoire de l'Art déco, popularisé par l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de 1925. La profusion et la qualité des marbres utilisés est l'élément le plus frappant du décor. L'architecte a veillé à harmoniser la décoration et choisi des artistes reconnus, lui-même dessinant certains éléments : autel-retable table de communion, tribune, pavement, cuve baptismale.
Le sculpteur Firmin Michelet (1875-1951) est alors très connu, par ses monuments publics et commémoratifs (statues de Foch, mémorial de Dormans,Marne). Il réalise le monument aux morts de Fabrezan en 1927, et le monument Ferroul de Narbonne en 1933. Ici il réalise en 1934 le tympan du portail dans un style assez proche pour les drapés et les visages, et un chemin de croix, élément fort du décor de l'église, créant une linéarité tout autour de la nef à mi-hauteur, à la manière d'une litre funéraire, avec un impact visuel accentué par l'utilisation des diagonales et la sculpture encastrée des stations. Pour orner le chœur, on fait appel au peintre Noël Garrigues (1889-1952), qui réalise au même moment les toiles du foyer du théâtre municipal de Carcassonne, un décor pour la Maison du peuple de Trèbes, et pour l'église de Saint-Jean-de-Védas. Son travail est à rapprocher des œuvres de Maurice Denis. Les vitraux sont de l'atelier Mauméjean, modernes par la géométrisation des formes, la simplification des lignes, l'outrance de la couleur, appliquées aux formules narratives habituelles.
La particularité de cet édifice est d'avoir été construit d'un seul jet, tous corps de métier et d'artistes tendus vers un achèvement rapide, s'apparentant aux reconstructions d'après guerre par l'ampleur et la cohérence du chantier. La commande de tous les objets du culte constitue un exemple assez rare de cette période dans l'Aude, ils ont été protégés au titre des monuments historiques en décembre 2015.

Michèle FRANCOIS © DRAC Languedoc-Roussillon

Direction régionale des affaires culturelles
Languedoc-Roussillon
Conservation régionale des monuments historiques

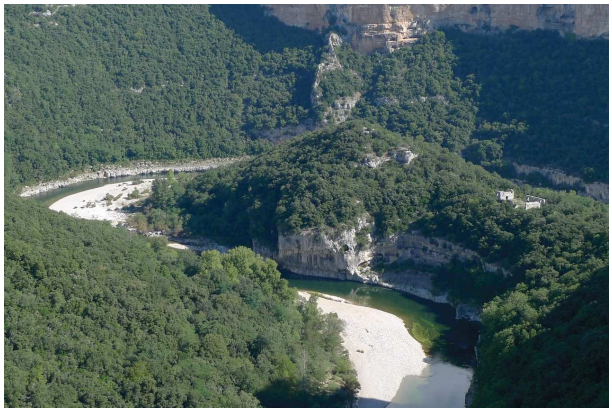
# Liste des édifices protégés au titre des monuments historiques dans le département du Gard en 2015




Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon
5, rue Salle-l'Eveque - CS 49020 - 34067 Montpellier cedex 2

**AIGUEZE (Gard)**
**ruines du site de la Magdeleine**
**Inscription au titre des monuments historiques, le 04/08/2015**

Au cœur des Gorges de l'Ardèche, les vestiges d'un établissement monastique anonyme ont largement nourri l'imaginaire collectif autour de la présence des Templiers venus chercher refuge dans ce terroir réputé hostile. Situé aux confins des diocèses médiévaux de Viviers et d'Uzès, les vestiges de ce complexe architectural sont dans un état de conservation exceptionnel.
Bien que la fondation de cet établissement monastique reste floue, peut-être autour du 11e-12e siècle, nos connaissances ont très largement progressé sur sa chronologie et sa morphologie. Une première église est construite, partiellement creusée dans le rocher calcaire, accompagnée de trois autres bâtiments. Le substrat est retaillé pour offrir un niveau de circulation relativement plan, et le chœur est surélevé par le moyen de deux emmarchements. Dans le courant de la seconde moitié du 12e siècle ou au tout début du 13e siècle, une autre église vient s'accoler contre celle-ci. Elle est bien remarquable dans l'actuel paysage car il en subsiste toute sa moitié méridionale ainsi que le chevet semi-circulaire. Ce nouveau lieu de culte témoigne de la vitalité de ce petit centre religieux, recélant des reliques comme l'atteste une petite plaque en émail du Limousin provenant d'une croix-reliquaire. L'afflux de pèlerins est tel qu'il est nécessaire d'agrandir cette nouvelle église. Le site prend alors toute sa magnificence au cours du 13e siècle avec la construction d'un bâtiment résidentiel de prestige sur arcades se parant d'une coursive en bois longeant la façade extérieure regardant vers l'Ardèche, ou encore d'une fenêtre à coussiège. Se trouvent alors dans cet établissement monastique une cuisine avec un four de plus de trois mètres de diamètre, une bergerie, un cellier, une citerne. Le dortoir et l'infirmerie n'ont pas été localisés avec assurance. Un espace funéraire a livré les restes d'une trentaine d'individus, et aucun ne portait de traces de lèpre ou de peste.
L'abandon du site est bien documenté et se situe vers les années 1315-1320. Le début du 14e siècle est marqué par la chute de nombreux petits établissements ruraux bénédictins, dont la raison est la désaffection des fidèles pour ce type de structures religieuses. En concurrence, il y a le développement des ordres mendiants en ville. L'abandon du site est organisé avec le bouchage des portes par des murs en pierres sèches.
Dans le courant du 17e siècle, des charbonniers prennent place et réoccupent les deux églises. Le 19e siècle voit la présence de bergers mentionnés dans la littérature historico- romantique locale.
Finalement, après 4 campagnes de fouilles archéologiques d'un mois chacune, et bien que le voile ne soit que partiellement levé sur ce mystérieux site dominant l'Ardèche, il n'en reste pas moins que ces investigations ont totalement renouvelé l'histoire de ce site longtemps oublié dans la végétation luxuriante des gorges de l'Ardèche.





© Nicolas CLEMENT

**CAVEIRAC (Gard)**
**source, aqueduc, réservoir et restes de l'ancienne exèdre du parc du château**
**inscription au titre des monuments historiques, le 17/09/2015**

Le château montre clairement deux étapes de construction redevables, l'une, à Jacques Boisson qui acquis une vieille demeure en 1653 et l'autre à Pierre Sartre qui l'a acheté en 1697.
Jacques Boisson construit un château en U avec quatre pavillons aux angles : leurs toitures coiffées de combles hauts revêtus de tuiles vernissées aux couleurs chatoyantes lui donnent une silhouette remarquable dans le paysage.
Pierre Sartre rénove ce château et réaménage les intérieurs puis poursuit le chantier en 1699 avec la création d'une avant cour d'honneur, les jardins, le parc, l'orangerie en prenant Versailles comme modèle. L'ensemble est inscrit partiellement en 1972 et plus globalement en 1998.
Deux projets montrent les parterres : la surface du parc est évaluée à 7,5 hectares et son tracé directeur apparaît nettement sur le cadastre du 19e siècle.
Une allée des cyprès a été plantée ; un potier a fourni des vases de jardin; enfin un jardinier nommé Mingaud a été engagé. Le jardin était agrémenté de plusieurs miroirs d'eau avec jets et surtout d'un « *grand bassin* » bâti par le maçon François Pouzol. Mais il fallait énormément d'eau, surtout pendant l'été. Pour y parvenir, l'on capta la source de la Font d'Arques dont l'eau fut conduite par un aqueduc à flanc de colline jusque dans un immense bassin, aujourd'hui à sec. Il fut creusé entre avril et septembre 1699 par un nommé « Rousseau dit la pointe », et peut contenir plus de 3800 m3. De là l'eau était redistribuée dans tous les bassins et fontaines, ainsi que « *dans toutes les parties du château* ».
La décoration des jardins a disparu, y compris son tracé directeur encore apparent sur le cadastre du 19e siècle. Le tout réduit en terre agricole était encore planté de vigne en 1954. En 1860, l'administration des ponts et chaussées a fait passer la route départementale à travers le vestibule ovale, en plein centre de l'édifice. La route se poursuit dans l'axe de l'avenue et défonce l'exèdre du fond du parc, appelé le « *bout de vue* ». Au milieu des constructions pavillonnaires, les restes de cette exèdre, sont à peine discernables. Depuis la source jusqu'au grand réservoir l'aqueduc est perceptible avec sa canalisation tantôt enterrée ou à fleur de terre, tantôt en élévation et contenant des tuyaux de terre cuite. Ensuite, le tracé de l'aqueduc depuis le réservoir vers le château se perd dans les lotissements pavillonnaires.
La commune a entrepris la reconquête de ce patrimoine afin d'enrayer le processus de dégradation et de redonner à ce château une activité dans le respect de sa qualité patrimoniale. Aussi, l'inscription de la source, du grand réservoir et de l'aqueduc qui les relie et qui reste visible sur le terrain parachève la protection de ce château.



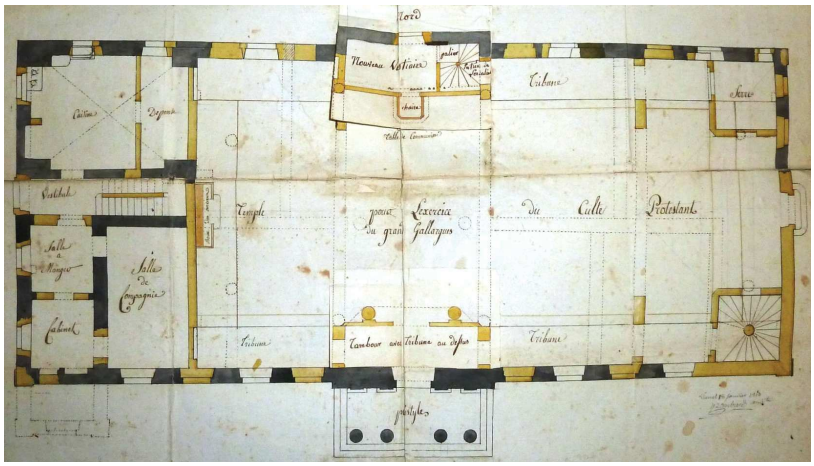




Josette Clier et Jean-Louis Vayssettes © DRAC Languedoc-Roussillon

**GALLARGUES-LE-MONTUEUX (Gard)**
**Temple protestant**
**Inscription au titre des monuments historiques, le 23/01/2015**

Ce bâtiment est bien documenté par les archives nationales, départementales et municipales (série M communiquée par Bernard Atger président de l'association du patrimoine gallarguois)
Le temple construit sur l'ancien château domine le village et jouxte la tour médiévale qui faisait partie du château. Celui-ci est reconstruit en 1760 par le marquis de Rochemore mais il est incendié le 1er avril 1792 et vendu en l'an 2.
Dès 1807, la municipalité veut construire un temple pour 1200 personnes (population totale de 1645 personnes). Un projet est fourni par Yzombard architecte de Lunel et accepté en 1809 par le conseil des bâtiments civils avec de nombreuses modifications. Celles-ci entraînent un changement de lieu.
Le choix se porte alors sur l'emplacement de l'ancien château, celui-ci est cédé par Thomas Burnet-Valz et le même architecte fournit un nouveau plan le 18 janvier 1813 ; son devis montre l'état du château et les reprises nécessaires. Pour soutenir la couverture, il construit (comme dans son premier projet) trois arceaux qui vont poser problème dès 1818 et en 1829 l'entrepreneur propose de les remplacer par des fermes en bois et un plafond en plâtre. En 1832, ces travaux sont faits ainsi que les tribunes intérieures portées par des piliers massifs. A l'étage, des colonnes doriques supportent le plafond selon le dessin de 1821 de Charles Durand qui proposait comme à Bernis deux étages de colonnes doriques. Le culte de dédicace est célébré le 26 janvier 1833.
Le clocher est construit en 1848 d'après le devis de l'architecte départemental Gaston Bourdon.
Le logement du pasteur, prévu en 1813 dans la partie ouest de l'ancien château, est repris dès 1851 par Bourdon puis par son successeur Léon Feuchère ; il est réceptionné en 1858.






Le temple forme un grand bâtiment rectangulaire avec une entrée centrale marquée par un perron et un porche soutenu par quatre colonnes doriques. Des pilastres encadrent la porte d'entrée en plein cintre et les angles et l'avant-corps central sont soulignés de refends. C'était la composition du château et l'angle sud-est a été reconstruit à l'identique. Le plus grand changement concerne les baies : elles ont été reconstruites de la dimension de celles du rez-de-chaussée (obturées) dont les traces subsistent sous l'enduit. Les façades sont dissymétriques à cause de la reprise du logement coté ouest qui a modifié les niveaux et la dimension des baies. Le toit à croupes est dissymétrique car la croupe à l'est a laissé place à un toit à deux pentes dès 1818 à cause des problèmes de toiture. La corniche visible sur l'élévation de 1813 a été remplacée par une génoise.
L'entrée du 18e a été modifiée par l'ajout du clocher en 1848 : sur les quatre colonnes doriques de l'entrée, un édicule ouvert par des arcades en plein cintre porte le clocheton orné de volutes.
L'intérieur montre une vaste salle rectangulaire, dégagée et bien éclairée ; les fenêtres nord sont alignées sur celles du sud et le rez-de-chaussée est fermé. Les deux tribunes avec leurs colonnes doriques construites en 1832 s'inspirent du dessin fourni par Charles Durand.
Ce bâtiment représente pour les habitants la continuité de leur histoire

Josette Clier © DRAC Languedoc-Roussillon

**LUSSAN (Gard)**
**Temple protestant**
**Inscription au titre des monuments historiques, le 04/08/2015**

En 1818, le maire est autorisé à acquérir une maison pour y bâtir un temple et le logement du pasteur et en 1819, le projet dressé par Jacques Rouvière géomètre architecte d'Uzès est adopté par le conseil des Bâtiments Civils avec des modifications à faire.
Dès 1820, Rouvière engage des réclamations à l'entrepreneur adjudicataire Jullien sur les malfaçons et en 1821, Simon Durant, architecte du département, rend son rapport sur ces travaux en cours mais Rouvière fait des observations au préfet insistant sur le péril que présente ce bâtiment mal construit. Aussi un devis supplémentaire est présenté par Guiraud architecte de Villeneuve pour remédier à cette situation ; il est accepté par délibération du 4 novembre 1821 qui propose aussi d'acheter et de détruire une maison située devant le temple, ce qui est fait en décembre.
En 1844, des travaux de restauration sont faits par Bègue architecte à Uzès et Crégut entrepreneur.
En 1847, la construction de la voûte est achevée, œuvre de Bègue et de Gibert entrepreneur.

Lussan est bâti sur un plateau calcaire qui domine la plaine ; cette situation défensive est renforcée par une enceinte remontant au 12$^{e}$ siècle et reprise à de nombreuses époques.
Construit dans la partie sud du bourg alors que le château est au nord-est et non loin du rempart, la silhouette compacte de ce temple est très visible.
Le bâtiment est très simple : un rectangle, construit en moellons enduits sans décoration et couvert d'un toit à deux pentes en tuiles avec une génoise et un petit clocheton au dessus de la porte d'entrée, réduit au minimum (la cloche cassée a été commandée en 1884 à Paul et Charles Drouot fondeurs à Douai). Le retrait par rapport à la rue permet de dégager la façade et de la rendre visible.
La porte d'entrée est en pierre mais sa décoration reste très discrète : le fronton triangulaire souligné par une petite frise de modillons et contenant le livre ouvert s'inspire du néo-classicisme nîmois mis en valeur par l'architecte Charles Durand dans de nombreux temples.
A l'intérieur du temple, la tribune demandée par le conseil des Bâtiments Civils sur le projet de 1818 est en place sur la travée d'entrée, portée par deux colonnes avec chapiteaux doriques.
Les baies créées en arc brisé en 1844 par l'architecte Bègue apportent une note néo-gothique.
La colonnade intérieure portant la voûte est créée en 1845 par le même architecte Bègue : elle forme une sorte de grande nef avec deux faux collatéraux. Elle repose sur des colonnes cannelées aux chapiteaux corinthiens et dégage un grand volume intérieur. La voûte en stuc avec nervures et clefs fleuronnées apporte une note décorative dans les intérieurs généralement austères des temples.
L'architecte d'Uzès Bègue dit l'aîné (1808-1876) est surtout connu pour le dessin de la façade de la cathédrale d'Uzès (1867) mais il a reconstruit de nombreuses églises de type médiéval.

.





Josette Clier © DRAC Languedoc-Roussillon

**NIMES (Gard)**
**Ancien couvent des sœurs de la Charité dite de Besançon, rue de la faïence**
**Inscription au titre des monuments historiques de la demeure 18e avec le pavillon aux coquillages et le jardin, des façades et toitures de l'aile est du cloître et de la travée de l'entrée du cloître à l'ouest de la chapelle, le 13/05/2015**

Les sœurs de la Charité installées à Besançon sont appelées par Monseigneur Cart en 1844 et s'installent dans une maison de l'Enclos-Rey puis rue de la Fayence. La communauté, reconnue en juillet 1855, achète en 56 la maison Baragnon et construit ce couvent en y intégrant la maison. La première pierre de la chapelle est posée le 15 mai 1862 par Mgr Plantier et l'édifice est consacré le 22 septembre 1864.
Elle est l'œuvre de l'architecte diocésain Henry Revoil ; à l'ouest se trouve le cloître. La demeure du 18e est intégrée au couvent. Elle a conservé ses baies en arc surbaissé et la plupart de ses menuiseries. L'ensemble est enduit sauf les corniches, les encadrements de baies et les tableaux sous les fenêtres du 1er niveau qui sont en pierre. A l'extrémité Est, un pavillon de plan carré offre un aspect insolite car les parties enduites sont recouvertes de coquillages, pouzzolane, verre coloré, terre cuites et faïences brisées formant des motifs décoratifs variés : frises, fleurs, spirales autour d'un motif central. Les morceaux d'assiette et la vierge laissent imaginer une réalisation fin 19e mais les céramiques (faïences bleues du 18e, carreaux ornés d'oiseaux verts et jaunes d'origine espagnole, vase du 17e) pourraient provenir d'un dépotoir d'une faïencerie installée dans cette rue.
Cette demeure de faubourg dispose d'un jardin étagé en terrasses à cause de la dénivellation du terrain ; le passage entre les deux terrasses principales se fait par un perron à double volée en fer à cheval encadrant un bassin où coulait la source de la Crucimèle.
La chapelle a un volume important avec une nef centrale et deux latérales surmontées de tribune. La façade montre ce plan ; les statues et le pignon émaillé ont été fourni par la fabrique Virebent, la sculpture décorative est due à Colin. Malgré la présence d'arcs brisés, l'importance des surfaces du parement en pierre rappelle l'imprégnation du style roman chez Henry Revoil.
L'intérieur offre un beau volume, très hiérarchisé : arcades ouvrant sur les collatéraux, balustrade et baies jumelées des tribunes, voûtes d'ogives. AU niveau des tribunes, les peintures imitant l'émail sont dues à Alphandery et les vitraux sont de Martin d'Avignon. Le chœur est peint de trois grands panneaux signés par P. Le Forestier presbyter florentinus (dominicain peintre verrier originaire de Metz qui a signé des verrières à Saint-Nicolas-de-Port et à Haroué et a travaillé à Pise puis à Rome et en Ombrie entre 1856 et 60. Dans les bas-côtés ont été ajoutés des panneaux peints par Joseph Beaufort en 1927 sur l'histoire de Jeanne de Thouret (1765-1826), fondatrice de l'ordre. Cet artiste gardois (1865-1946) élève de Melchior Doze a peint de nombreux cycles religieux dans le Gard.
La qualité de la mise en œuvre du parement, du décor architectural (chapiteaux, frises) et du second œuvre est remarquable et confirme la maîtrise exceptionnelle de son métier par cet architecte qui a été nommé architecte du diocèse de Nîmes en 1870 et qui dirige de grands chantiers de restauration de monuments antiques.





Josette Clier © DRAC Languedoc-Roussillon

**NIMES (Gard)**
**Ancien cinéma-théâtre le Colisée, angle boulevard Amiral-Courbet et place Gabriel Péri,**
**Inscription au titre des monuments historiques, le 22/01/2015**

Ce cinéma-théâtre construit par Pingusson et Furiet a été inauguré le 15 avril 1927.
Les plans de 1926 montrent une grande salle rectangulaire se poursuivant à l'arrière par une scène importante. Coté place et boulevard, un bâtiment plus bas abrite des boutiques et cafés en rez-de-chaussée et des bureaux et appartements au 1er. Les plans visés par la direction de la voirie de Nîmes le 30 novembre portent la capacité de la salle à 1832 places. La brochure d'inauguration cite le directeur des travaux ainsi que toutes les entreprises qui sont intervenues sur le chantier.
Les photos de l'IFA montrent le bâtiment neuf avec son contraste entre le blanc du béton et le sombre des boutiques du rez-de-chaussée et des baies. Les lettres claires se détachent aussi sur un fond foncé. L'auvent en béton de l'entrée se poursuit par une corniche séparant les boutiques du rez-de-chaussée des étages. Les baies sont presque carrées et encadrées par une moulure en béton : leur alignement en longueur est souligné, annonçant le long bandeau continu de la villa Romée à Cannes construite en 1928. Au-dessus des deux niveaux de baies, un auvent dit « casquette en béton » ferme la façade. Cependant, elle se poursuit par un mur-bahut en retrait masquant les toitures de la salle. La forme des baies est variée, ce qui anime la façade tout en respectant les alignements.
L'angle du bâtiment met en valeur l'arrondi traité avec soin et contrastant avec les lignes rectilignes qui prédominent. Les photos intérieures montrent que le spectaculaire « balcon en porte-à-faux de 11 mètres », est soutenu par de grandes poutres en forme d'équerre reposant sur quatre colonnes.
De plus, on voit une grande frise sous le plafond de la grande salle et sous le lanternon. Cette décoration géométrique et soignée, à base de motifs circulaires et de diagonales formant des éventails, ancre bien cette construction dans le mouvement de l'art déco.

En 1973, cette grande salle est recoupée par Fernand Méric et l'architecte marseillais Marcel Lauze pour créer plusieurs salles plus petites, avec des dalles intermédiaires, défigurant ainsi l'intérieur. La charpente est encore en place mais le décor a disparu. Seuls les grands caissons de l'entrée sont encore visibles. Les modifications de la façade (véranda du bar, panneau central écrêté, « boite » en aluminium laqué vert placée au centre) sont réversibles mais elles ont bouleversé la perception de cet immeuble qui semblait suspendu au dessus du rez-de-chaussée comme sur des pilotis. L'angle sur le boulevard, traité en arrondi avec des auvents continus, a gardé toute sa qualité urbaine.

Cette salle, haut lieu de la sociabilité nîmoise, reste très présente dans les mémoires, mais elle a fermé en 1988. C'est une œuvre de jeunesse de Georges-Henri Pingusson (1894-1978) qui a terminé ses études en 1925 et travaille avec Paul Furiet (1898-1930) ; ils construisent en même temps pour le même commanditaire Victor Régnier président de la société « les palais de Provence » le casino du Grau du Roi (détruit en 1964) et il réalisera en 1930 Latitude 43, œuvre majeure de l'architecture moderne.






Josette Clier © DRAC Languedoc-Roussillon

**LE VIGAN (Gard)**
**Château de Mareilles : demeure, jardins et aménagements, serres, bâtiments annexes**
**Inscription au titre des monuments historiques, le 04/08/2015**

Ce domaine a été étudié par Diane Jacquet grâce aux archives de la famille et aux plans conservés par les héritiers Carlier et numérisés par la maison de l'Architecture du Languedoc-Roussillon.
Le bassin du Vigan est marqué par l'industrie de la soie qui se développe au 18e et devient au 19e le centre de la bonneterie. La famille Brun fonde au 18e à Arre une entreprise de bas de soie qui devient florissante aux 19e et 20e avec la création en 1906 du bas « Lys » par Antoine maire d'Arre (comme son père) et conseiller général. Son fils Albert Brun d'Arre achète en 1921 le domaine de Mareilles qui appartient actuellement à ses descendants.
Le château, construit fin 18$^{e}$, est connu par une lithographie et le domaine est visible sur un plan daté 1895. Albert Brun d'Arre confie la reprise du château en 1923 à Louis Carlier qui conserve la composition générale. Cependant, il va reconstruire les bâtiments et conseiller le propriétaire de s'adresser à un paysagiste, Jean Graef d'Orléans, pour les jardins. L'adduction d'eau a nécessité l'achat de deux sources qui aboutissent dans une tour aménagée en château d'eau.
Louis Carlier va réorienter le château vers le sud pour l'ouvrir sur le paysage et le tourner vers la ville. Pour cela, il aménage une large terrasse bordée de balustres moulées qui font écho à celles qui cachent la toiture ; elle est soutenue par deux grandes serres voulues sans doute par les propriétaires, amateurs de botanique. Au-dessous des serres, les terrasses sont plantées de vergers.
Les jardins supérieurs sont déjà en place sur le plan de 1895 avec leurs pergolas mais Louis Carlier reprend le grand escalier et les paliers à l'est. Une partie du projet de Graef est réalisée côté ouest avec la fontaine ponctuant l'axe central et encadrée d'un double perron.
Le « château » est entièrement reconstruit sur les proportions de l'ancien (masse cubique et tripartite) ; l'entrée se fait au nord, dans l'axe de la nouvelle terrasse. Les façades latérales ouvrent sur les jardins supérieurs bordés au sud par une pergola et comportent donc un étage de moins.
La construction est en béton blanc imitant la pierre de taille avec de faux joints horizontaux. Pour masquer la toiture en tuiles, les façades sont surmontées d'une balustrade. Le bâtiment reste d'allure classique et géométrique malgré sa travée centrale incurvée au nord.
La composition intérieure tourne autour du bel escalier central qui est construit avec beaucoup de soin (moulures délimitant des panneaux, faux joints horizontaux comme sur les façades).
Le rez-de-chaussée est à demi enterré latéralement par les jardins supérieurs mais les pièces ouvrent largement sur le sud, des miroirs reflètent cette lumière et elles sont éclairées de manière indirecte par la création de cour anglaise.
Aux étages, l'enfilade des trois pièces ouvre sur les axes des jardins qui les prolongent tandis que les miroirs amplifient l'espace. Les cheminées ainsi que les décors des dessus de porte restent d'allure fin 18e. Bien que son écriture ne soit pas très innovante, ce château s'inscrit dans la modernité, surtout par les serres, invisibles depuis le château car situées en contrebas.
Ce domaine est remarquable par sa construction documentée de 1924, par son exceptionnelle conservation et par l'intervention de l'architecte Louis Carlier, la plus importante agence du Languedoc sur trois générations.





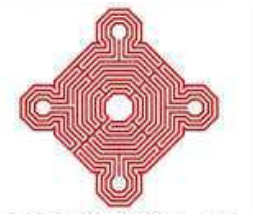
Josette Clier © DRAC Languedoc-Roussillon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

**Direction régionale des affaires culturelles**
**du Languedoc-Roussillon**
**Conservation régionale des monuments historiques**

# Liste des édifices protégés au titre des monuments historiques dans le département de l'Hérault en 2015



Direction régionale des affaires culturelles  Languedoc-Roussillon
5, rue Salle l'Evêque - CS 49020 - 34967 Montpellier cedex 2

**BEZIERS (Hérault)**
**Arènes à taureaux du plateau de Valras.**
**Inscription le 09/12/2015, en totalité**








Si la première course de taureaux à Béziers a lieu dès 1859, on assiste à des corridas qu'à partir de 1883. Les arènes de bois du terrain Palazy accueillent ensuite différents spectacles entre 1893 et leur incendie en 1896. M. Fayot, directeur des arènes de Nîmes, rencontre alors le maire de Béziers Alphonse Mas pour évoquer le projet de construction d'arènes d'une capacité de 12000 à 15000 spectateurs sur le plateau de Valras, la hauteur à l'ouest de la ville. Un accord est passé avec deux constructeurs et financiers biterrois MM.Gleizes et Sautel et les travaux débutent en janvier **1897**. Un secteur des arènes reste en bois mais l'enceinte et une grande partie des gradins sont maintenant conçues en pierre, brique et ciment.
Le mécène Fernand Castelbon de Beauxhostes décide de monter à Béziers des spectacles lyriques populaires. Faisant partager son enthousiasme au compositeur Camille Saint-Saëns, il fonde le *Théâtre des arènes de Béziers*. Le 28 août **1898**, a lieu la création demeurée fameuse de « Déjanire » avec des moyens inouïs. Saint-Saëns dirige 450 musiciens et la population participe activement à la figuration dans des décors monumentaux… Cet évènement grandiose connait un succès phénoménal (10 000 spectateurs) et un retentissement national qui a marqué l'histoire de l'art lyrique français.
En **1899**, les arènes ne sont pas entièrement terminées et présentent encore quelques gradins en bois et une rambarde de protection clôt la partie inachevée. Lors de la Temporada de **1900**, on se plaint de l'état de ce « vieux monument en ruine". Les problèmes de gestion et les difficultés financières de la société Gleizes-Sautel-Fayot pour terminer les arènes de Béziers, entraîne sa dissolution. Castelbon et d'autres actionnaires, dont la ville, apportent leurs concours financiers, permettant l'achèvement des travaux confiés à l'agence montpelliéraine d'architecture Carlier, Léoplod et son fils Louis, qui interviennent notamment sur la construction des loges terminées en **1901**. Le bâtiment est réalisé par l'entreprise spécialisée en « ciment armé » Papineschi-frères. L'amphithéâtre de brique et pierre avec piste sur plan circulaire est de type espagnol (élévation et gradins hauts couverts en appentis) d'une capacité moyenne de 13000 places, ce qui en fait l'une des plus grandes arènes de ce type en France (1re catégorie). Dès **1901 à 1911** arrivent les mélomanes de toutes parts et les artistes les plus prestigieux de Paris ou de la Scala de Milan pour les créations des grands compositeurs reprises à Paris, Monte-Carlo et Toulouse. En **1904,** Le conseil municipal accorde à Castelbon de Beauxhostes la jouissance des lieux pour la saison d'été durant une période de vingt ans afin d'y monter de grands spectacles lyriques. Parallèlement la corrida accueille la même année une foule record de 12000 spectateurs. De **1897 à 1911**, ce sont ainsi pas moins de 19 opéras qui sont donnés mais aussi diverses manifestations. On assiste également à 70 spectacles taurins. C'est aussi le lieu emblématique du mémorable meeting socialiste avec Jean Jaurès en **1905**. Après **1911** arrive une période de déclin (guerre de 14/18, malfaçons...) où l'on envisage même la destruction. Mais, grâce aux actives démarches de la Société tauromachique et de la Chambre de commerce, est créée en 1919 la Société Immobilière des Arènes, permettant de retrouver en **1921** une « *plaza de toros* » remise en état et terminée… En même temps que ces arènes deviennent « la Séville française », Castelbon de Beauxhostes, mécène éclairé, laïc et homme de gauche, épris de culture d'éducation populaire, fait de Béziers un « Bayreuth français ». La guerre de **1939-1945** interrompt l'activité tauromachique qui ne reprend qu'en **1946** et se poursuit jusqu'à maintenant parallèlement avec une intense activité de spectacles avec concerts de variétés.

Yvon Comte © DRAC Languedoc-Roussillon, 2015

**BEZIERS** (Hérault)
maison de la Notairie, ancien tribunal épiscopal de Hugues de la Jugie
classement parmi les monuments historiques le 04/05/2015
et maison attenante
inscription au titre des monuments historiques le 19/01/2015

La situation de cette maison dans le bourg médiéval de "la Salvetat " (domaine épiscopal) est significative : l'ancienne rue des Notaires est un important axe est-ouest, qui relie l'ancien centre civique, constitué par "La Place" (celle des "Trois-Six" et de l'hôtel de ville) au quartier cathédral. Le corps de logis le plus ancien est en cœur d'ilot, au fond d'une impasse donnant sur une cour carrée dont l'entrée est marquée par une arcade en plein cintre. A l'origine, cette construction aujourd'hui enclavée, occupait une place dégagée au centre d'espaces ouverts (au début du 19e s encore le cadastre porte plusieurs parcelles non-bâties tout autour et trois impasses convergentes). Le décor héraldique du plafond atteste qu'il s'agit du siège de la viguerie et de la cour de justice de l'évêque Hugues de la Jugie. Ce personnage est, au 14e siècle, le plus important des coseigneurs de la ville. La façade cache un immeuble exceptionnel qui, malgré ses divisions, et ses remaniements, conserve la grande salle du tribunal occupant toute la parcelle d'un seul tenant, avec un rez-de-chaussée primitif très haut), actuellement coupée verticalement en deux niveaux par un plancher intermédiaire. L'élévation extérieure révèle la partition initiale des étages. Des éléments d'appareil médiéval sont discernables mais les baies sont très remaniées et difficiles à percevoir.





Le plancher peint est d'une qualité rare. Il forme le plafond à la française de la grande salle et comporte quatre poutres parallèles supportées par des consoles sculptées de têtes humaines qui soutiennent les abouts des solives. Ce dispositif permet de loger deux rangées superposées de métopes portant décor. Les blasons datent la réalisation durant le troisième ¼ du 14e siècle, grâce à la présence des armes de l'évêque Hugues de la Jugie. L'allusion aux fonctions religieuses est discrète mais évidente par le motif récurrent de la patène. Il n'est pas impossible que cette datation ne soit encore à reculer de quelques décennies (blasons masqués). Lors des récents travaux, d'autres éléments jusque là masqués et préservés dans leur état d'origine ont été mis au jour (offrant la possibilité de revenir sur la mauvaise restauration partielle des années 1970). Des vestiges de peinture murale ont été jadis signalés et il est vraisemblable que les parois recèlent encore un grand décor sur plusieurs registres. Les deux étages supérieurs abritent les appartements du viguier épiscopal : les plafonds, quoique plus modestes et très délavés, recèlent des peintures sous les badigeons et fumées qui les dissimulent ; des consoles sculptées sont apparentes.

Au siècle suivant, une nouvelle demeure disposée en équerre centrée sur la cour a été constituée par l'adjonction à l'ouest, d'un autre corps de logis desservi par une tour polygonale, abritant l'escalier en vis, située dans l'angle nord-ouest dans la cour. Cette tour est demi hors-œuvre à trois pans en saillie dont l'un s'éclaire de baies à la modénature caractéristique de la fin du 15e s. La construction présente des parties en bel appareil de pierre avec chaines appareillées. L'élévation est marquée au niveau de l'allège basse par un bandeau formant une légère corniche moulurée. La façade du bâtiment est cohérente avec la tour (fenêtre en arc brisé chanfreinée à l'étage et, au-dessus petite baie rectangulaire chanfreinée), à l'intérieur une porte avec arc en accolade présente une modénature de même style. Ce bâtiment, sans avoir le caractère historique et artistique exceptionnel du précédent, en devient indissociable à la fin du moyen-âge et ensuite pour plusieurs générations. Un plan de la fin du 18e s. permet de le relier avec l'immeuble voisin, déjà porté en 1709 au nom de noble Henri de Thomas de Soustre, seigneur de Gourgas, famille installée à Béziers dès le 16e s.

Dans les années 2000, cet ensemble a fait l'objet d'un projet immobilier incompatible avec la conservation de ce monument, malgré sa situation en secteur sauvegardé. Une inscription est alors intervenue en 2004, préalable au classement de la partie abritant l'ancien tribunal épiscopal. Aujourd'hui l'opportunité d'un projet global sur la totalité de l'ilot, incluant l'aile du 15e s., permettrait de reprendre la réflexion sur l'ensemble sur la base du classement de la partie du 14e siècle et de l'inscription de la partie du 15e siècle, partie cohérente de la nouvelle unité d'habitation de la fin du Moyen-âge.

Yvon Comte © DRAC Languedoc-Roussillon, 2015

**BEZIERS (Hérault)**
**Vestiges du théâtre antique**
**inscription au titre des monuments historiques le 10/02/2015**

Une fouille archéologique préventive a été engagée en mai 2014 en plein centre ancien de Béziers, sur l'îlot dit des Chaudronniers dont les habitions vétustes ont été rasées. Un diagnostic avait préalablement révélé des niveaux protohistoriques, des maçonneries antiques et des aménagements médiévaux de type silos. La fouille, prescrite par le service régional de l'archéologie, a permis de dégager, dans la partie sud de la parcelle, d'importantes maçonneries constituées d'un petit appareil parfois interrompu par de gros blocs de pierre de taille remarquablement bien équarris, d'environ deux mètres d'épaisseur. L'ensemble de la construction présente une mise en œuvre quasi parfaite. Dès les premiers décapages archéologiques, plusieurs fragments sculptés ont été mis au jour, abandonnés dans les décombres laissés sur place par les démolisseurs de l'antiquité tardive et du Moyen Âge, lors de la récupération des matériaux de construction : une corniche en calcaire fin et d'un chapiteau en marbre blanc, d'ordre corinthien. Des fragments de colonnes et de nombreux éclats de marbres et de porphyre provenant des constructions antiques se trouvaient dans les remblais. Ces éléments constituaient probablement la parure d'un grand édifice public du 1er siècle de notre ère.





Au sud, les murs sont parallèles tandis que le mur nord converge vers les autres à l'ouest. L'espace entre les deux murs les plus septentrionaux était couvert d'une voûte conique et rampante. Dans l'architecture antique, ce type de voûte n'existe que dans trois sortes de monument de structure comparable : l'amphithéâtre, le théâtre et l'odéon. A Béziers, l'amphithéâtre (inscrit au titre des monuments historiques) étant en partie visible non loin de là, la seule identification possible était donc le théâtre antique. C'est un peu moins d'un tiers de l'emprise de l'édifice qui a été dégagé, le reste se trouvant encore sous les immeubles des îlots voisins.

Son diamètre dépassait les 70m ce qui correspond à la moyenne des théâtres déjà identifiés en Gaule. Il est l'équivalent de ceux de Alba-la-Romaine (Ardèche), Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), Fréjus (Var), ou encore Lutèce. D'après les estimations faites pour les autres théâtres de cette ampleur, celui de Béziers devait pouvoir accueillir environ 5000 spectateurs. Les plus grands théâtres atteignent presque 150m de diamètre comme à Meaux, Autun ou Soisson. Celui de Lyon n'a que 108m de diamètre. A ce jour 36 théâtres (ou vestiges de théâtre) antiques sont protégés au titre des Monuments historiques en France. Aucun ne se trouve en Languedoc Roussillon où l'on ne repère que les restes d'un théâtre à Javols (Lozère) qui aurait eu 80m de diamètre, un à Nîmes dont les vestiges se trouvent dans le Jardin de la Fontaine et enfin un hypothétique à Ruscino (Pyrénées-Orientales).

J.-L. Vayssettes © DRAC Languedoc-Roussillon

**BEDARIEUX (Hérault)**
**église de l'ancien hospice Saint-Louis**
**inscription au titre des monuments historiques, en totalité, le 13/04/2015**





L'ancien hospice Saint-Louis se situe dans la lignée de la tradition charitable du bureau des pauvres, présent à Bédarieux dès la fin du 17e s. : en raison du développement de la ville grâce à son industrie drapière, le besoin est apparu alors de créer un hôpital. Celui-ci est d'abord logé dans une maison louée à un protestant. Après la révocation de l'Édit de Nantes, son vaste domaine est attribué à l'institution hospitalière. De plus, en 1707, son héritière catholique, Jeanne de Lavit, lègue la maison à l'hôpital. En 1755, Bédarieux obtient le transfert de l'hôpital de Villemagne. Les « Dames de la Miséricorde » dirigent les servantes hospitalières.

Ruiné par la Révolution, ce vieil hôpital devient insuffisant et, au début du 19e siècle. Le riche abbé Jean Martel (natif de Bédarieux), propose de prendre en charges une nouvelle structure et s'adresse à la Congrégation des Filles de la Croix à Paris, qui envoie quatre sœurs dès 1820. Il fait un don à la commune pour la construction d'un nouvel hospice dont le projet voit le jour en 1822. Cette année-là arrive à Bédarieux un jeune vicaire, l'abbé Tarroux, venu seconder le Chanoine Aoust, curé de la paroisse Saint Alexandre. Le jeune abbé prend en charge le projet et lance une première souscription. La municipalité ne s'engage pas sur ce projet mais l'abbé crée un « Comité d'exécution » qui achète un terrain à l'entrée du Faubourg Saint-Louis. Le projet est confié à l'architecte Jean-Pierre Blanc qui vient de réaliser en 1821 la mairie de Bédarieux et la porte monumentale de l'église paroissiale Saint-Alexandre. Ses plans et devis pour Saint-Louis sont datés de 1825. Les longs bâtiments rectangulaires de l'hospice, de six travées chacun sur deux niveaux plus combles, se répartissent symétriquement de part et d'autre de la chapelle centrale avec, à droite, au nord, l'aile des femmes et, à gauche, au sud, l'aile des hommes. En 1826, le Comité d'exécution offre l'ensemble à la municipalité qui assure l'achèvement des travaux et l'entretien. L'ancien hôpital est vendu pour financer le nouvel établissement. En 1829, les sœurs s'y installent. Le décor est réalisé vraisemblablement dans le dernier ¼ du 19e s. (vitraux de 1878). En l895, grâce au don de Noémie Bertomieu, un nouvel hôpital «la Providence» est construit. L'hospice est alors affecté aux infirmes et incurables et accueille les blessés de la Grande Guerre (chapelle et calvaire commémoratifs). En l976, l'hospice est fermé ; les bâtiments, sauf l'église, sont voués à la démolition mais, en l977, la commune les rachète pour les transformer en Médiathèque et musée.

Il s'agit d'un des rares exemples en Languedoc d'architecture hospitalière de campagne du début du 19e s. sous la Restauration (avant la Révolution de 1830 après laquelle les modèles hygiénistes s'imposent). Il est dû à l'initiative privée dans la tradition de l'assistance aux pauvres comme Miséricorde de Montpellier.

Yvon Comte © DRAC Languedoc-Roussillon, 2015

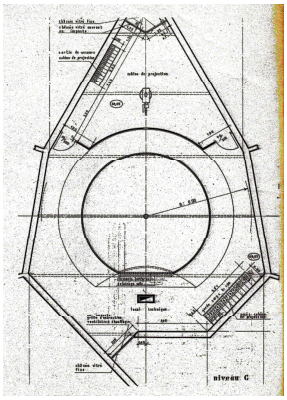
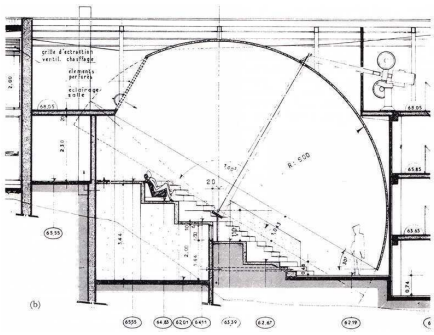
CLAPIERS (Hérault)
ancien cinéma expérimental, Panrama
inscription au titre des monuments historiques le 09/12/2015

Inventé et breveté en 1958 par l'architecte Philippe Jaulmes, le Panrama est un procédé optique qui place le spectateur de cinéma à l'intérieur d'une coupole hémisphérique inclinée, formant l'écran d'une image qui englobe tout l'environnement. Les films sont réalisés avec un objectif de type fish-eye, également utilisé pour le projecteur situé sous les gradins au centre de la salle. Après avoir expérimenté le système sur de petites coupoles (1ère salle à Montpellier en 1963), Ph. Jaulmes avec sa société «Les ateliers du cinéma total » construit une salle expérimentale à Clapiers, en 1969. Celle-ci est dotée d'un écran de 12 mètres de diamètre pour 180m² de surface et 50 spectateurs, première salle de cinéma hémisphérique au monde. Cet édifice constituait alors la première tranche d'un projet non réalisé beaucoup plus ambitieux élaboré dès 1967, dans le cadre d'un lotissement d'activités industrielles cinématographiques.

Il lance une première dans l'histoire du cinéma en 1981 : une salle ouverte au public à « l'Espace Gaîté » à Paris qui fonctionne durant quelques années. A la fin des années 1990, et parallèlement à l'essor du numérique, Philippe Jaulmes adapte son système et remplace l'écran géant par de petites unités d'écran hémisphériques transportables de nouvelle génération, notamment depuis 2013.

Le site de Clapiers est à l'abandon, une partie du terrain est vendue à l'IDATE (Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe) puis, le reste, à une société danoise qui y bâtit un ensemble de 25 logements de vacances, les villas du « Soleil des garrigues ». Dans les années 2000, ce dernier est cédé à ICF habitat, qui développe un projet immobilier de 80 logements supplémentaires confié au promoteur Ametis, qui prévoit la démolition du Panrama.

En 2011, le bâtiment, alors fermé, est squatté et en partie pillé mais un fonds d'environ 100 mètres linéaires d'archives, plans et objets (1955-1994) sur l'œuvre Philippe Jaulmes est sauvé et en cours de classement aux Archives départementales de l'Hérault. La salle, à condition d'être sauvegardée et restaurée, pourrait être utilisée en projection numérique aussi bien que pour les recherches dans le domaine de la simulation de l'espace par la projection hémisphérique ainsi que pour le public dans le cadre d'activités audiovisuelles ou culturelles.

Yvon Comte © DRAC Languedoc-Roussillon, 2015

**MONTARNAUD** (Hérault)
**Château**
**Inscrit au titre des monuments historiques le 09/12/2015, en totalité.**





Le château domine la plaine des sources de la Mosson et le village. Il est l'un des plus anciens du Bas-Languedoc mentionné dès le 11e siècle et en 1111 comme propriété des Guilhem, seigneurs de Montpellier. Les bâtiments, compris dans une enceinte rectangulaire fortifiée, semblent avoir été en grande partie reconstruits au 14e s. tout en conservant des parties plus anciennes. Le fort est endommagé pendant les guerres de religion puis démantelé avant d'être partiellement reconstruit au 17e s. mais il a conservé un aspect médiéval et une partie de ses fortifications. La chapelle castrale romane (ancienne église paroissiale inscrite MH) Notre-Dame-du-Fort communiquait avec le château.

La demeure reste au sein d'une même lignée depuis la fin du 12e siècle jusqu'à nos jours avec notamment, Bertrand d'Agone, coseigneur de Montarnaud en 1197, Pons de Mujolan, en 1301, les Brignac, attestés en 1458 et jusqu'à la Révolution puis en 1799, Henri Amédée de Turenne d'Aynac. Albertine Suzanne de Turenne épouse Scipion Charles de Nicolay vers 1875.

Le plan s'organise autour d'un bâtiment rectangulaire à quatre tours d'angle rondes et une cour carrée intérieure. La chronologie de la construction peut s'interpréter grâce à :
- une baie géminée romane à colonnette et chapiteau sculptés de la 2e ½ du 12e s ouverte sur l'ancienne façade nord de l'aile sud donnant sur la cour, au premier étage,
- un arc gothique du 14e s. au rez-de-chaussée dans la cour sur l'autre aile nord.
- l'escalier en vis donnant sur la cour accolé en partie sur les murs plus anciens de l'aile ouest, la cheminée de la salle à manger et un reste de croisée de la façade sud datent les aménagements des ailes sud et ouest du 15e siècle.
- les tours d'angle sont percées de canonnières du 16e ou du début du 17e siècle.
- la grande salle nord du premier étage est du 17e siècle (fenêtres à croisées, cheminée, plafond à la française) avec sa porte à lourds bossages rustiques.

La façade orientale se présente sous un habillage de style troubadour néogothique avec le donjon à tourelle de la fin du 19e ou du début du 20e siècle, mais elle est plaquée sur une paroi plus ancienne portant des traces d'ouvertures du 15e siècle. Par ailleurs, d'autres éléments médiévaux apparaissent dans les communs (deux fenêtres géminées du 13e siècle et un arc du 14e siècle). Des réparations sont effectuées ou projetées en 1695, 1756 à 1758 et de manière quasi continue de 1778 à 1791. En 1861, un projet prévoit une nouvelle disposition des chambres de la partie orientale du château. Un dessin d'Amelin de 1823 donne une vision d'un édifice assez ruiné depuis le sud et l'ouest. Les Turenne ont acheté des parcelles à l'intérieur du Fort entre 1900 et 1914 pour remanier les abords de leur demeure.

Yvon Comte © DRAC Languedoc-Roussillon cf. notes d'Elie Pélaquier, 2015

**MONTPELLIER** (Hérault)
**ancien hôtel de Boulhaco puis G. Richer de Belleval** (ancien Hôtel de Ville ; ancien Tribunal)
6, rue de l'hôtel de ville (place de la Canourgue)
inscription en totalité au titre des monuments historiques le 13/04/2015

L'immeuble est situé dans le secteur du premier établissement des Guilhem, seigneurs de Montpellier. Guilhem VI, de retour de croisade avec un morceau de la Vraie-Croix, y fonde la chapelle Sainte-Croix. En 1152, Guilhem VII cède la demeure aux chanoines de Saint-Firmin. Aux 13e et 14e s., le centre de pouvoir urbain s'est déplacé autour de Notre-Dame des Tables et ce quartier reste à l'écart, aux limites de la juiverie. Entre 1676 et 1678, Charles de Boulhaco, Conseiller à la cour des comptes aides finances, fait édifier là sa nouvelle demeure (qui empiète peut-être sur l'emplacement de l'ancienne résidence seigneuriale). Il remembre tout l'ilot englobant vers l'arrière (à l'ouest et au sud) plusieurs maisons anciennes dont on lit encore les vestiges, notamment au sud pour la façade médiévale de la rue du Vestiaire (avec deux niveaux de baies gothiques trilobées). A partir de 1692, son gendre et héritier, Georges Richer de Belleval (descendant de Pierre Richer de Belleval, le fondateur du jardin des Plantes), Président de la Cour en 1686 et maire de la ville en 1693, complète le projet.







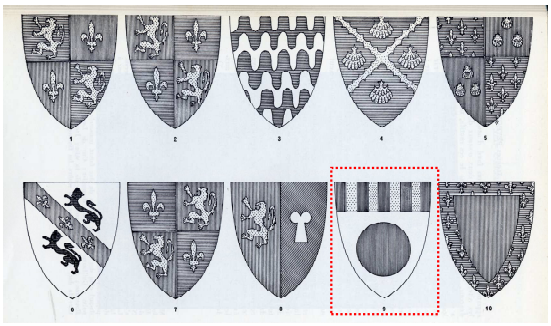
La façade principale à l'est sur la place est celle du grand corps d'origine rectangulaire. L'entrée se fait par un portail encadré de pilastres portant des chapiteaux avec frise et entablement. Les baies sont reliées par un grand balcon, avec grille en ferronnerie, qui s'appuie sur des consoles sculptées d'acanthes. Au centre, ce balcon, présente un encorbellement plus prononcé, supporté par deux termes en atlantes (cf. portails aixois du milieu du 17e s.), en partie repris à la fin du 17e s. La corniche supérieure est décorée de masques et de têtes de lions. L'entrée ouvre sur un passage (bordé de chaque côté d'une colonnade ajoutée en 1827) menant vers la cour d'honneur. Celle-ci, carrée, est séparée de la rue au sud par un mur avec baies aveugles. Sur la gauche s'ouvre l'escalier monumental à double volées. Celui-ci est placé en transition avec la petite cour arrière au nord (composition exceptionnelle à Montpellier). Le berceau de la voûte d'un salon du rez-de-chaussée est décoré de peintures et gypseries à thèmes allégoriques et mythologiques. Le grand tableau central évoque Cérès ou une allégorie de l'Eté, cantonné de quatre autres médaillons peints reliés de guirlandes en stuc tenues par des anges et des masques ; dans les angles sont disposés quatre sujets en bas-relief (trophées et allégories des beaux-arts, de la guerre, de la marine et de la musique). Au premier étage, l'ancienne salle des mariages les parois sont couvertes de gypseries et il subsiste des portes à vantaux de style Louis XV. Après la Révolution, la ville loue l'hôtel pour y abriter ses bureaux puis, en 1816, achète l'immeuble. En 1827, la demeure subit quelques réfections. L'hôtel de ville reste dans les lieux jusqu'en 1976 puis s'y installe une annexe du Tribunal jusqu'en décembre 2010 (Conseil des Prud'hommes).

Yvon Comte © DRAC Languedoc-Roussillon cf. Jean-Louis Vayssettes, 2015

**MONTPELLIER (Hérault)**
**Hôtel de Sengla, dit maison Castan, 1, rue Collot**
**Inscrit au titre des monuments historiques le 09/12/2015, en totalité**

L'immeuble, situé au cœur de la ville médiévale est mentionné au 15e siècle, mais il recèle de nombreux vestiges du 13e-14e siècle. Une importante transformation est réalisée vers le milieu du 17e siècle par Pierre de Sengla. Au cours de la seconde moitié du 18e siècle, la maison appartient soit aux de Marmier puis, en 1788 au moins, à un certain Castan, trésorier de France.
La parcelle s'étend en profondeur dans l'îlot mais sa façade n'offre que quatre travées ordonnancée et décorée, sur trois étages, éclairés chacun par quatre grandes fenêtres à l'italienne avec des cordons d'étage doubles. La large frise sculptée de rinceaux souligne la corniche de couronnement qui porte à chaque extrémité, une gargouille sculptée en avant-corps de lion tenant le blason des Sengla, motif assez répandu au 17e siècle, mais dont peu d'exemplaires ont subsistés. Le portail conserve presque intacte sa boiserie à deux ventaux, timbrés de masques léonins sculptés, et une imposte à lourd cordon feuillagé interrompue par un atlante sculpté. Son encadrement de pierre rappelle les créations de Jean Savy, notamment l'hôtel de Gayon et de Beaulac. Ce portail donne accès par sur un large passage voûté en berceau, à une cour étroite, au fond de laquelle, un escalier, de la seconde moitié du 18e siècle, dessert à la fois l'ensemble de l'immeuble.
Le rez-de-chaussée présente d'importantes parties médiévales de la fin du 13e ou au début du 14e siècle, notamment plusieurs voûtes d'ogives dont une seule a conservé ses nervures et dont deux travées s'ouvraient en loge sur la cour. L'élément majeur est le plafond peint d'une pièce en fond de cour, porté par une poutre sur laquelle s'appuient seize solives entre lesquelles sont placés des *bougets* (ou *closoirs*). Ce décor exceptionnel est qualifié de « mudéjar » par Jacques Peyron et Robert Saint-Jean dans leur publication de 1970 car la grosse poutre est ornée d'entrelacs géométriques inspirés de l'art islamique. Plusieurs détails permettent de le rapprocher de l'hostal des Carcassonne avec les motifs de rinceaux d'acanthes et quadrilobes des blasons, entrelacs, etc, daté après 1275. De plus, le plafond de la rue Collot offre une belle série héraldique où figure le blason des rois de Majorque, ce qui date l'œuvre d'avant 1349. La CRPS a proposé, outre l'extension de l'inscription à la totalité de l'immeuble, le classement pour l'ensemble de la pièce au plafond peint médiéval du rez-de-chaussée.





Jacques Peyron avait relevé l'ensemble des blasons peints sur le plafond. L'un d'eux (n° 9) figure celui de Montpellier surmonté des pals des souverains aragonais. Ce blason place donc la peinture avant 1349, année de vente de la ville au roi de France. D'après la similitude des motifs, et cette indication héraldique, il faut en conclure qu'il est contemporain de celui de l'ostal des Carcassonne et qu'il est probablement l'œuvre du même atelier.



Yvon Comte © DRAC Languedoc-Roussillon, 2015
cf. J.-L. Vayssettes.

**MONTPELLIER (Hérault)**
**Hôtel de Cussonnel, puis de Castries, 31, rue Saint-Guilhem**
**Inscription au titre des monuments historiques le 28/02/2014, en totalité**
**(extension des inscriptions partielles de 1944 et de 1995, avant classement intervenu en 2015)**

En 1608, Gabriel de Cussonnel réalise une première campagne de travaux comprenant les six travées de gauche de la façade principale sur la rue Saint-Guilhem. Cette façade est remarquable par son étage de combles, couronné de fausses lucarnes qui évoquent un parti *« à la française »,* formule originale dans la région que l'on retrouve notamment à l'hôtel de Grilhe. L'élévation présente une ordonnance intéressante avec l'étage noble éclairé de baies accostées de pilastres ioniques portant entablement ; l'étage de comble forme attique avec des fenêtres couronnées de frontons à enroulements accostées de pilastres corinthiens. Entre1642 et 1647, René-Gaspard de La Croix, comte puis marquis de Castries (on lui doit la reconstruction du château de Castries), acquiert la maison et y adjoint deux parcelles voisines (une baie médiévale est encore visible à l'intérieur). Il fait appel à l'architecte Simon Levesville à qui on peut attribuer la refonte générale de la composition, attribution confirmée par le décor rustique, comparable à celui de l'hôtel d'Antoine de Ranchin. Un passage couvert relie la rue Saint-Guilhem à la cour d'honneur centrale. Le parti adopte celui de l'hôtel montpelliérain de Jacques Cœur (que Levesville a rénové en 1632). On y retrouve plusieurs analogies : un grand pavillon d'escalier est accolé au revers du corps d'entrée et distribue une galerie qui relie le corps antérieur de l'hôtel à la partie arrière où les bâtiments s'ordonnent en U sur un petit espace tenant lieu de jardin. Les quatre façades sur cour reprennent le vocabulaire de celle sur la rue avec le principe des fausses lucarnes à frontons cintrés. Le décor à bossages de style rustique français est soigné. Les fenêtres (remaniées à l'italienne) étaient à l'origine à meneau et traverses. La même recherche subsiste en intérieur : calepinage précis des bossages formant l'encadrement des arcs de l'escalier, porte palière, parquetage des soffites des repos et paliers de l'escalier… En 1662, c'est dans cet hôtel que l'évêque de Béziers, Pierre de Bonzi, passe prix-fait pour la construction de l'évêché de Béziers, prescrivant de prendre modèle pour la décoration sur la résidence de son beau-frère René Gaspard de Lacroix. En 1663, des prix-faits pour le surplomb sur demi-berceau du côté de la rue des Balances sont passés à Jean Bonnassier, architecte.





Le grand salon à l'italienne de l'étage s'élève sur deux étages (premier et étage de combles). Son décor de gypseries est l'un des plus spectaculaires à Montpellier. La pièce est couverte d'un plafond en arc de cloître au milieu duquel un second cadre ovale contient une peinture. La cheminée « en tombeau » est amortie d'un médaillon de César contenu dans un fond à dépouille de lion et trophées militaires. Dans les voussures du plafond se développe un décor d'aigles et d'angelots portant guirlandes. La peinture qui représente Aurore précédant le char d'Apollon peut être attribuée à Jean de Troy, installé à Montpellier à partir de 1674, date probable de l'ensemble de ce décor. Les murs ont été remaniés sous la Régence (les gypseries de la cheminée et du plafond n'ont pratiquement pas été retouchées). C'est dans ce salon qu'aurait été donnée la première représentation d'opéra de Montpellier en 1678.

Yvon Comte © DRAC Languedoc-Roussillon, cf. Bernard Sournia et Jean-Louis Vayssettes

**MONTPELLIER (Hérault)**
**Logis de la Croix d'Or, 5, rue de la Croix d'Or**
**Inscription au titre des monuments historiques le 04/08/2015.**

Cette ancienne auberge est acquise en 1600, par Aubert Arquié sous l'enseigne du « *Mouton d'Or* ». En 1609, Jean Mouton, l'achète et l'aurait renommée en « Croix d'Or » à cause de la coïncidence des noms. Entre 1649 et 1657 il y fait exécuter divers travaux, d'abord quelques réaménagements intérieurs puis la façade est reconstruite (prix-fait de 1651) et enfin, au rez-de-chaussée, construction de voûtes d'arêtes en brique (contrat en 1652). Enfin, en 1657, un escalier est édifié (à mur noyau, prenant jour sur cour par une cage ouverte en forme de loggia). La maison devient alors une des meilleures hôtelleries de la ville. La dernière campagne importante de travaux appartient au milieu du 18e siècle quand, en 1762, Jean Mouton de la Clotte (autorisation demandée pour 18 fenêtres, six par étage, sur la rue de la Croix d'Or), ce qui entraîne vraisemblablement la reconstruction totale dans le goût néoclassique de Jean-Antoine Giral. Par la suite, de menus travaux modifient les intérieurs : en 1832, la grande salle, qui donnait sur la rue, est cloisonnée. Au milieu du 20e siècle, des planchers de béton occultent malencontreusement la cour de l'immeuble (intervention de l'architecte Marcel Bernard).



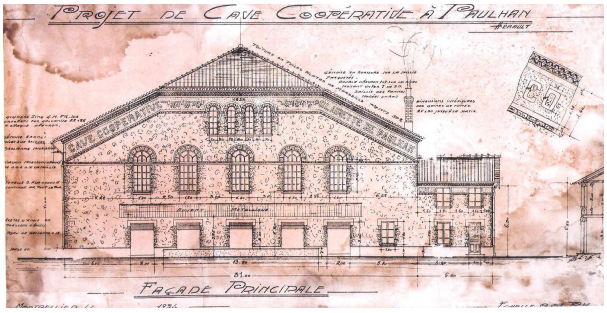


Entre 2014-2015, de gros travaux de rénovation mettent au jour divers vestiges, ce qui relance l'intérêt (remarquable fenêtre géminée dans le goût dès années 1230-1240 et un plafond peint de même époque). La maison avait une emprise sur rue plus réduite que ce qu'elle a actuellement ; l'immeuble était en retrait d'alignement avec une avant-cour sur laquelle s'ouvrait largement par deux grands arc brisés un *porche couvert*, au rez-de-chaussée. Au fond du porche se trouvait une cour où un degré montait à l'étage. Cette disposition correspond à une typologie caractéristique des logis médiévaux dont un remarquable exemplaire est conservé dans la rue de la Petite Loge à Montpellier. Même fort mutilé l'ouvrage représente un type d'architecture privée urbaine, celle des logis de l'âge classique, dont ne sont conservés que peu d'éléments après le transfert des hôtelleries et hôtels dans le quartier de la gare au 19e siècle.

D'après Jean-Louis Vayssettes © DRAC Languedoc-Roussillon, 2015

PAULHAN (Hérault)
cave coopérative viticole
inscription au titre des monuments historiques, de la partie d'origine, le 13/04/2015






Cette cave coopérative est très caractéristique de l'architecture viticole et notamment du style d'un de ses principaux représentants, l'architecte montpelliérain Edmond Leenhardt, au début des années 1930.

Construit à partir de 1934, le grand corps de bâtiment rectangulaire a, comme à Péret (1932) sa façade principale sur le mur pignon ouvert à l'est, sans avant-corps, avec les quais de réception des vendanges en partie centrale et couverts par un auvent métallique. Au-dessus, la série de cinq baies correspond aux quais de réception. Elles sont en plein-cintre et s'inscrivent dans le cordon horizontal formant l'imposte de l'arc. Le bandeau décoratif, rampant sur les pans coupés du pignon et les longs pans, porte l'inscription en frise répartie symétriquement sur la façade sous l'avancée du toit débordant : « cave coopérative » (à gauche) et « Clairette de Paulhan » (à droite). Elle est coupée au centre par les cintres d'une série de quatre petites baies regroupées en partie haute, ponctuée de part et d'autres d'un décor de grappes.

La façade présente des moellons de pierre. Le logement du gardien forme une excroissance sur la droite (au nord), doublé par deux travées dans le prolongement latéral quasiment à l'identique. A l'intérieur, le plan en « fer à cheval » avec plateforme d'étage semi-circulaire est typique de cette période (cf. Cruzy 1933) ; il dégage un grand volume fonctionnel pour le hall central où le matériel vinicole est rassemblé ; les cuves se rangent sur la périphérie. La charpente métallique est rivetée. La cave est agrandie par des extensions à l'arrière, en couloir, dans le prolongement du volume initial.

Yvon Comte © DRAC Languedoc-Roussillon, 2015

PEZENAS (Hérault)
domaine de La Grange des Prés
inscription au titre des monuments historiques, en totalité, le 09/12/2015



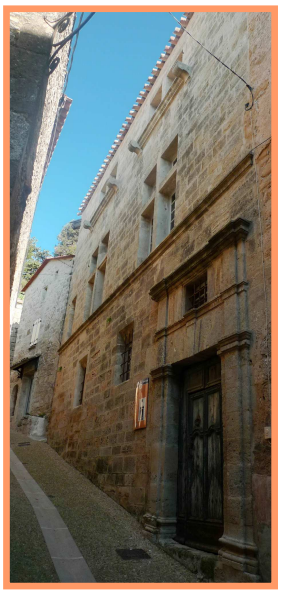


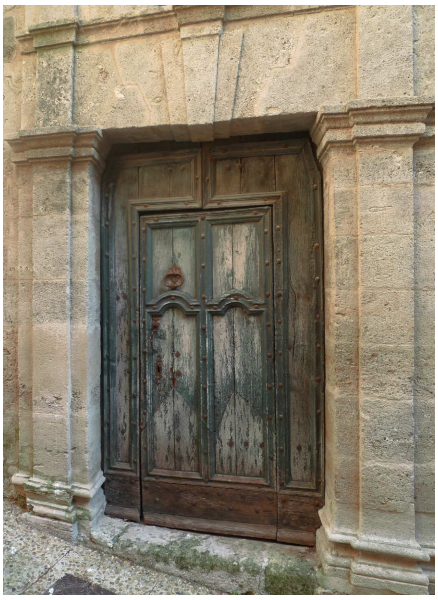

Ce domaine est situé à l'est de Pézenas, sur une terrasse alluviale occupée dès l'antiquité en relation avec les voies de communications et le franchissement du fleuve Hérault. Au Moyen-âge les terres de Notre-Dame-des-Prés dépendent du chapitre de Lodève qui s'oppose souvent aux Consuls de Pézenas entre le 13e et le 15e siècle. La grande histoire du domaine commence avec l'installation des Etats du Languedoc à Pézenas en 1456, donnant à la ville un prestige et une puissance considérables. Anne de Montmorency, connétable et gouverneur du Languedoc en 1536, s'installe dans le vieux château de la ville. Son fils, Henri Ier (1534-1614), amiral et connétable de France, également gouverneur du Languedoc, s'y installe en 1563 mais achète, en 1587, les terres où il fait construire la Grange des Prés par un architecte lorrain devenu piscénois Jean Thomas. Cette nouvelle résidence lui offre la commodité de ses grandes cours, de ses vastes logis et communs ainsi que de ses jardins, ornés de grottes, bassins et fontaines (travaux achevés en 1595). En 1601, est érigé un grand mur d'enceinte long de plus de plus d'1km, muni de portes à l'ouest, défendu par des tours dont 3 subsistent encore pour cerner cette propriété de près de 9ha. L'approvisionnement en eau est assuré par un puits profond et un réseau hydraulique dès le début du 17e s. : un immense vivier dont le bassin existe encore est alimenté par une noria et les eaux en excès se déversent dans un grande *gourgue,* au delà de la limite sud de l'enclos. Henri Ier entreprend un important agrandissement en 1604, confié à plusieurs maîtres-maçons piscénois : un pavillon de jardin (disparu) et de nouveaux communs faisant liaison entre le corps du vieux château et les anciens grands communs au nord. En 1607, un nouvel agrandissement plus considérable d'écuries et de grandes remises ferme la cour au sud et limite les jardins à la française à l'est. Henri II de Montmorency (1595-1632) succède à son père en 1614. Il participe activement aux guerres de religion en s'opposant vivement à Richelieu ce qui lui vaut d'être décapité en 1632. Pézenas perd l'accueil des séances des Etats au profit de Montpellier. La Grange tombe en disgrâce jusqu'en 1633. Les princes de Conti sont alors seigneurs de Pézenas (1651-1783). La Grange est transmise à Charlotte Margueritte de Montmorency épouse d'un Bourbon Condé en 1609. Armand de Bourbon, prince de Conti, époux de la nièce du cardinal Mazarin, fait partie des *Grands* du royaume. Il installe à la Grange en 1651 et il y mène grand train, s'entourant de comédiens et de musiciens à partir de 1653 pour des fêtes somptueuses et libertines lors de la tenue des Etats. Molière reste son protégé durant 5 années et joue à la Grange et dans les environs. Cependant, le prince fait un retour radical à la religion dans l'austérité janséniste. Molière quitte la Grange en 1658 pour Paris où il se place sous la protection du roi. Après la mort d'Armand de Conti, en 1666, la Grange connait une phase de déclin jusqu'au début du 18e s. Pour faire suite à l'ordonnance royale en faveur de la production de drap dans le sud, une manufacture est crée en 1697 mais les ateliers ferment en 1705. Le reste des bâtiments est très dégradé, le château tombe en ruine et les jardins d'agrément deviennent des potagers. En 1731, les Etats du Languedoc décident de transformer la cour ouest et ses grands communs en casernes de transit. Elisabeth de Bourbon veuve d'Armand II de Bourbon Conti vend le bien aux Etats en 1737. La partie orientale du domaine, demeurée dans les mains des Conti et composée du château « vieux » très dégradé, de la chapelle, des jardins et des bois est vendue aux Pères de l'Oratoire de Pézenas, en 1741. Le comté de Pézenas et les terres du domaine, restent possession des Conti jusqu'en 1783, puis la Grange est vendue au Roi. En 1793, le domaine est saisi comme bien national et transformée, en partie en hôpital militaire et, en partie, vendue à Joseph Puech. En 1803, intervient la division en deux parties des terres et des bâtiments restant entre Joseph Matebiau et Pierre Sales, maire de la ville. Le fils de ce dernier, Pierre Sales II, réunifie une partie de l'ensemble historique qui couvre à l'époque 59ha environ. La Grange des Prés renaît au 19e et au 20e s. avec les Famille Bellaud-Dessales et Hue qui s'engagent dans une longue période de revalorisation et d'embellissement : remembrement des terres et évolution vers une activité viticole dominante avec aménagements des caves, construction d'un château neuf vers 1857-60, aménagement d'un parc paysager par les célèbres paysagistes, les frères Bühler, destruction des ruines de l'ancien château et des écuries, du grand portail des Montmorency, d'une des tours sud et de la maison du jardinier, déplacement de la chapelle, construction d'un nouveau portail en 1856. Elevé sur une terrasse bordant la grande allée du Prince de Conti, le nouveau château en brique et pierre, tout en étant de dimensions modestes, a fière allure avec sa couverture d'ardoises fines et ses tourelles flanquant la façade sud. Son attribution à l'architecte Montgaillard a été avancée mais ce pourrait être une œuvre de jeunesse de Louis-Michel Garros (1833-1911) dont on retrouve ici toutes des règles de composition communes à ses autres châteaux du Bordelais : surélévation et sous-sol aménagé, perrons et/ou terrasses, rez-de-chaussée consacré aux salons et à une ou deux salles à manger, salle réservée au service, chambres et espaces privés au premier étage, combles avec chambres des personnels, façades ordonnées avec des tourelles rondes et /octogonales, chaînages de pierre et briques, chapelle incluse dans un bâtiment existant avec décor néo médiéval. Ses projets tiennent le plus grand compte, comme ici, de l'environnement et de l'aménagement nécessaire pour sa mise en valeur d'un parc et de jardins. Le grand portail d'honneur comporte des piliers de pierre, une grille ouvragée avec les armes des propriétaires dans un décor recherché et le nom du domaine.

Alix Audurier Cros © 2015

SAINT-PONS-de-MAUCHIENS (Hérault)
maison des Emigrants
inscription au titre des monuments historiques, en totalité, le 12/08/2015

Le village, de structure circulaire, est d'origine médiévale, bâti sur un cône rocheux avec à son sommet un castrum féodal ; la chapelle castrale devient paroissiale. Au 14e siècle une enceinte de remparts munie de deux portes encore existantes ferme l'ensemble. Les châtelains donnent à certains de leurs vassaux la permission de construire dans l'enceinte des remparts. La famille d'Astanières y établit sa demeure dès les années 1500 et s'y maintient jusqu'à la Révolution puis émigrent lors de la Terreur (d'où le nom de « Maison des Emigrants »). Vendue comme Bien National, elle est partagée entre différents propriétaires (cf. plan cadastral de 1830). Au milieu du 20e siècle, à l'état de ruine, elle est à l'abandon. Remembrée dans les années 1960, mais laissée une nouvelle fois à l'abandon, la maison restaurée a retrouvé son unité.







La façade sur rue ainsi que les portes sont de sobre ordonnance classique, à encadrements sculptés (pilastres et linteaux) ; certaines s'ouvrent en biseau dans le sens de la progression du visiteur. L'entrée s'ouvre sur un passage voûté de deux travées sur croisées d'arêtes. A gauche on trouve une grande pièce, dite « salle de garde », voutée sur croisées d'arêtes avec un sol en bars. Elle abrite une grande cheminée en pierre. A l'arrière s'ajoutent deux petites pièces dont l'une est en partie creusée dans la roche (avec les traces d'un système de récupération de l'eau) et bâties en blocage avec des sols en terre battue. A droite du hall d'entrée s'ouvre une pièce voutée qui donne accès à une échauguette, partie de l'ancienne muraille de la ville ; ce sont les restes d'une aile détruite (attestée par les arrachements débordant à l'extérieur de l'angle est) communiquant jadis avec chaque niveau de l'escalier par une porte murée ou transformée en fenêtre. Un passage vers l'arrière permet de rejoindre la cour au nord. Celle-ci et un petit jardin attenant sont bordés par l'ancienne muraille de la ville avec un puisard adossé à la maison. La cage d'escalier rampe sur rampe à balustres carrés rampants est à l'arrière de la maison. Le premier palier ainsi que le grand salon sont éclairés par des larges baies à croisées. A l'étage noble, le grand salon donne sur la rue, avec, sur le mur ouest, une grande cheminée en gyspserie du 17e s. Une autre pièce plus petite, à l'arrière, présente également une cheminé à simple décor. Le deuxième étage comprend une grande pièce en façade de la taille du grand salon, sous poutraisons apparentes. La cage d'escalier se prolonge encore d'un étage et se termine par une pièce qui se détache du reste du toit par un rehaut percé de petites fenêtres.

Yvon Comte © DRAC Languedoc-Roussillon, 2015

**TRESSAN (Hérault)**
**ancien château**
inscription au titre des monuments historiques, en totalité, le 12/08/2015

Au 12e siècle, Tressan fait partie de la vaste Vicomté d'Aumelas, possession des Guilhem de Montpellier. Un castrum a dû exister là, contrôlant la rive droite de la moyenne vallée de l'Hérault. En 1264, le seigneur, Raimond de Castries rend hommage à Guillaume de Roquefeuil. Dans la deuxième moitié du 14e s. Arnaud de Roquefeuil prend possession de la baronnie du Pouget comprenant Tressan. En 1410, Jean de Lavergne, évêque et comte Lodève, achète la seigneurie pour la donner à son frère Rigaud, seigneur de Puilacher. Cette famille la conserve jusqu'au 18e s. Elle s'illustre notamment grâce à Mgr Louis de La Vergne-Montenard (1638-1712), archevêque de Rouen et Louis Elisabeth de la Vergne (1705-1783), dit « le comte de Tressan », célèbre auteur de romans de chevalerie, membre de l'académie des sciences et de l'Académie Française. La terre est ensuite érigée en marquisat et, au moment de la Révolution, semble être aux Espinola.

Le château devait occuper une superficie importante bordée d'un fossé le séparant de l'agglomération, en contrebas au nord. L'enceinte urbaine du 14e siècle est un quadrilatère irrégulier, ponctué de tours, percé de trois portes, intégrant l'église paroissiale. Le château est établi sur un promontoire dans l'angle sud-est de la fortification villageoise. Au sud-est s'étirait un large espace disparu correspondant aux communs, écuries et terrasse surplombant les terres. Du château-fort subsistent l'essentiel des parties basses (épaisseur des murs et voûtement en berceau plein-cintre, croisées d'arêtes et ogives) ainsi que les traces d'ouvertures murées. Le rez-de-chaussée bas du bâtiment sud abrite la salle dite « des gardes » voûtée de deux travées d'ogives et munie d'une grande cheminée, d'époque gothique. Aux 14e s. et 15e s., des remaniements importants interviennent (croisées à modénature gothique tardif ou renaissance). Au 17e s., le château doit être assez prestigieux : on sait que l'évêque de Béziers Jean de Bonzi, s'y installe lors de sa visite pastorale en 1605. Le décor de la grande salle haute (ancienne aula seigneuriale ?) est réalisé à ce moment comme le montre les vestiges de plafond à poutrelles apparentes et de peintures sur les murs, notamment la cheminée. Dans le dernier ¼ du 18e s., le château a perdu son caractère défensif, notamment sur sa façade sud talutée : des baies en arc surbaissé sont créées. Le corps de bâtiment abritant la cage d'escalier accolée à l'est porte la date de 1780. L'étude du bâti révèle encore des vestiges significatifs (traces de décors médiévaux) et permet de faire comprendre l'évolution du château jusqu'à sa transformation en grosse maison bourgeoise, par un rhabillage radical, notamment sur la côté village au nord-est, au 19e s.





Yvon Comte © DRAC Languedoc-Roussillon, 2015

**Direction régionale des affaires culturelles**
**du Languedoc-Roussillon**
**Conservation régionale des monuments historiques**

# Liste des édifices protégés au titre des monuments historiques dans le département des Pyrénées-Orientales en 2015




Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon
5, rue Salle l'Evêque - CS 49020 - 34967 Montpellier cedex 2

**BANYULS-SUR-MER (Pyrénées -Orientales)**
**maison Douzans, 1 rue Thomas Pascal**
**inscription au titre des monuments historiques de la pièce portant les décors de Maillol en totalité ainsi que les façades et toitures, le 27/01/2015**





Il s'agit de la maison d'une vieille famille banyulencque, qui a la particularité de contenir des peintures du sculpteur Aristide Maillol. Sylvestre Douzans (1757-1827), négociant, devient maire de Banyuls de 1796 à1797 puis 1799 à 1805. Un de ses petit-fils, Marius Douzans (1849-1898), officier de marine, s'est illustré pendant la guerre du Tonkin à la bataille de Fou-Tchéou, en juillet 1884. Entre deux campagnes, il occupait cette maison, dont l'état actuel est caractéristique de la 2e moitié du 19e siècle, même si la maison originelle date de la fin du 18e siècle). Située, dans le centre de Banyuls, sur la rue principale longeant la côte, en léger retrait du front de mer. La maison possède deux travées de fenêtres, et un étage sur cette façade est, la façade latérale nord donne sur un étroit passage, où se trouve la porte d'entrée. L'intérieur est caractéristique des maisons bourgeoises de la fin du 19e siècle : décor peint dans le vestibule imitant une serre avec des motifs d'architecture métallique et floraux, hall et escalier aux peintures sombres et faux marbres, à l'étage deux chambres sont peintes de motifs orientalisant (bambous et chapeaux chinois). Les peintures de Maillol ornent les murs de la salle à manger. Selon la tradition familiale, réalisées à la demande de Maruius Douzans, elles ont été recouvertes par un papier peint lorsque la maison est passée en 1917 à sa nièce (Malvina Douzans ép Pascal). Une petite nièce de celle-ci, Mme Belle, fit enlever le papier peint et " restaurer " les peintures entre 1947 et 1950. D'après Yvon Berta, petit-neveu de Maillol, Dina Vierny dans les années 1970-80 a proposé à la propriétaire de faire déposer les peintures et de les lui acheter, à condition qu'elle se décide sur le champ. Elle n'a pas renouvelé sa proposition et l'ancienne propriétaire a pris soin de faire repeindre sa salle à manger en détourant soigneusement les fameuses peintures, d'où l'aspect curieux de l'ensemble qui semble flotter dans le vide d'une peinture jaune. Quatre pans de mur sont peints de personnages féminins avec des attributs en rapport avec destination de la pièce : volailles, fruits, cruches, raisins. Peintes à mi-hauteur du mur, les figures semblent posées sur un socle comme des statues, trois sont isolées, un des panneaux figure deux femmes avec deux petits enfants. L'état de ce décor mural, en quasi grisaille, dans les tons de jaune, est dû à la " restauration " d'après guerre. les figures ont été peintes par Maillol sur un semis de fleurettes et entourées d'une bordure genre tapisserie.
Par ailleurs, au dessus de la cheminée, une peinture représentant deux femmes en pied, vêtues à la mode des années 1900 évoque un tableau nabi correspondant à la période des débuts de Maillol, qui entré aux Beaux-Arts de Paris en 1885, est peintre avant d'être sculpteur.

Michèle FRANCOIS © DRAC Languedoc-Roussillon

**CANET-EN-ROUSSILLON (Pyrénées -Orientales)**
**villa Muchir, 50 rue de la Côte Vermeille**
**classement au titre des monuments historiques en totalité, le 20/03/2015**





A Canet-Plage, station balnéaire toute proche de Perpignan créée à la fin du 19e siècle, les villas des années 1950 construites en bord de mer sont aujourd'hui encadrées d'immeubles. Parmi elles, celle qu'a construit l'architecte Férid Muchir pour sa famille est particulièrement étonnante. Elle garde incontestablement la touche " moderne " que présentait alors la station.

Férid Muchir (1906-1980) fait ses études d'architecte à l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs de Paris de 1925 à 1931. Marqué par l'Art Déco et le mouvement moderne, ses 40 ans de carrière ininterrompue à Perpignan laisse une marque facilement reconnaissable dans le paysage architectural du département. A Canet, en 1939, il crée un groupe de 22 " maisons de week-end " à ossature bois, économiques et remarquables par leur aménagement intérieur, lotissement dans lequel il possède une maison. Puis, en mai 1956, il achète un terrain en bord de mer pour édifier deux villas mitoyennes, dont la sienne. La façade frappe par sa dissymétrie : le grand V du bandeau de la toiture inversée, qui plonge dans une pile ronde recueillant les eaux de pluie, lui donne toute son originalité. La valorisation de la position en front de mer par d'immenses baies vitrées qui couvrent quasiment les deux étages, le surplomb du balcon-terrasse en diagonale au sommet de l'escalier-échelle, accentue le caractère moderne et la joyeuse fantaisie de l'ensemble, que venait affirmer la couleur jaune qui, à l'origine, couvrait le bandeau du toit et du balcon.

Le rez-de-chaussée est entièrement ouvert au regard, c'est l'emplacement prévu pour ranger la voiture et le bateau, pour jouer à l'abri du soleil dans cet espace très aéré où la rectitude des murs est adoucie de courbes successives.

Dans cet habitat de vacances, de soleil et de plage, l'accès à l'étage d'habitation se fait uniquement par des escaliers extérieurs. La liberté du volume intérieur, sa hauteur, la lumière provenant de la façade sur mer entièrement vitrée, rend l'espace fascinant, compte-tenu de la petite taille de la villa.

Moderne par son matériau, son plan libre, l'usage des pilotis, les grandes baies, la toiture inversée, le décor moderniste (escaliers, garde-corps, grilles), avec en rappel régionaliste le schiste des sols et de la cheminée, cette villa est un condensé de l'art de Muchir. Architecte d'une époque éprise de liberté, de loisir et de progrès, il crée des espaces ouverts, adaptés au programme qu'est l'habitat familial de vacances, dans une conception intimiste de l'espace privé où les lieux de convivialité sont privilégiés. Sa sensibilité au modernisme des Avant-gardes, exprimée avec une certaine retenue dans ses autres réalisations, se donne libre cours ici dans une réalisation personnelle.

Cette villa est à replacer dans le contexte national de la Reconstruction et de ses caractéristiques : inonder l'habitat d'air et de soleil, assainir, d'où l'utilisation des pilotis, des claustras, utiliser le béton, matériau peu onéreux, qui est un atout pour la libération des formes architecturales. Très structurée, l'architecture des années 50 se montre ludique et décorative assumant un design " arts ménagers ". Unique sur la côte roussillonnaise, la villa Muchir soutient la comparaison avec l'architecture résidentielle des années 50 de Royan. Son exceptionnel état d'authenticité, dû au grand respect de la conception de l'architecte par la famille Muchir, qui l'a occupé de façon continue dans sa fonction d'origine de villa de vacances, a été un argument pour obtenir le classement.

Michèle FRANCOIS © DRAC Languedoc-Roussillon

**FENOUILLET (Pyrénées-Orientales)**
**vestiges du château Saint-Pierre et ancien castrum de Fenouillet**
**inscription au titre des monuments historiques en totalité, y compris le sol des parcelles, le 27/10/2015**



Au delà des vestiges architecturaux du château Saint-Pierre, une des particularité majeure du site de Fenouillet réside dans la concentration sur une très faible surface, de vestiges caractéristiques d'un pôle féodal important. On peut y voir les traces de 4 églises et 3 châteaux dont l'origine remonte au XIe s., dans un paysage préservé où une série de hameaux, tous cités dès le XIIe s., forment l'essentiel de l'espace habité de la commune. Actuellement à l'écart des circuits touristiques, le site a connu une période de faste entre les IXe et XIIIe s. Dès l'an Mil, il est le siège de la vicomté de Fenouillèdes, dont il est le site éponyme. Les vicomtes de Fenouillet relèvent dans un premier temps de l'autorité des comtes de Besalu qui favorisent la création d'un monastère dédié à Saint-Pierre, vraisemblablement dans le château. Ils passent ensuite dans la mouvance des vicomtes de Narbonne. Le premier lignage vicomtal s'éteint à la fin du XIIe s. La puissante famille des seigneurs de Saissac, issus de la Montagne Noire, reprend le titre par mariage. Les Saissac-Fenouillet, notoirement acquis au catharisme, s'impliquent durant toute la première moitié du XIIIe s. dans les événements de la croisade contre les Albigeois puis s'opposent au roi de France dans les années qui précédent le traité de Corbeil (1258) entérinant la mainmise capétienne sur les terres méridionales.
Les ruines du château vicomtal sont toujours bien visibles sur l'éminence surmontant le hameau principal. Il s'agit des vestiges du castrum, habitat villageois fortifié, surmontés des restes du château vicomtal. Deux lignes de murailles protègent les abords du château. La première se situe à l'arrière des plus hautes maisons du village et la seconde, percée de deux portes, barre l'accès à mi-hauteur. Au-dessus se trouvent les ruines de la résidence vicomtale dont les éléments architecturaux les plus évidents, consistent en une tour porte rectangulaire, une salle voûtée, les restes de l'église castrale et la souche d'un bâtiment sommital rectangulaire en position de donjon. Entre 1994 et 2010, un important programme de dégagement et de consolidation, associé à 10 ans de fouille programmée a permis de dater la base du donjon des années 780-820, ce qui classe ce monument comme une des plus anciennes tours bâties en pierre du sud de la France. De même l'église a pu être rattachée au début du XIe s. pour sa nef, alors que son choeur, au chevet constitué d'assises alternées de pierres grise et ocre se rattache à la 2e moitié du XIIIe s. La tour porte rectangulaire, avec son dispositif de portail latéral est liée à un renforcement général des défenses consécutif aux troubles du début du XIIIe s. Un des aspects les plus intéressants du site réside dans les modalités de son abandon mis en évidence par les fouilles. A la différence des autres forteresses féodales telles que Termes, Peyrepertuse, Quéribus, Aguilar, Fenouillet n'a pas été rebâti par les ingénieurs royaux pour être intégré au dispositif défensif de la nouvelle frontière. Dans un premier temps, le site semble simplement désarmé, occupé par un faible effectif, pour laisser le temps à l'autorité royale d'assurer le transfert du pouvoir politique local à Caudiès, et du pouvoir militaire au château de Puilaurens, alors entièrement reconstruit pour devenir une puissante forteresse. Le château Saint-Pierre fait alors l'objet d'une campagne de démolition assortie d'une récupération systématique des matériaux de construction réutilisables. La présence royale se maintient néanmoins sur le site par le biais du petit château de Sabarda, lui aussi entièrement rebâti pour abriter une modeste garnison de sergents assurant la garde et la police des voies de communication fréquentées passant au pied du site. Ainsi donc, dès le XIVe s, cette destruction fige le site pour en faire le témoin direct d'un moment essentiel de l'histoire des marges méridionales du royaume capétien.

© David Maso pour la DRAC Languedoc-Roussillon

**FENOUILLET (Pyrénées-Orientales)**
**vestiges du château de Sabarda et de l'ancienne église Saint-André**
**en totalité y compris le sol des parcelles, le 27/10/2015**



Le château de Sabarda s'élève sur un rocher situé au sud du château Saint- Pierre. Il contrôle ainsi des angles de vue impossibles à maîtriser depuis le château principal. La première mention du site date de 1109-111, lorsque le vicomte de Fenouillet, Guillaume-Pierre prête serment au comte de Cerdagne pour le château de Fenouillet et celui de Rocha Samardana. En 1290, on trouve Sabarda sur une liste de forteresses royales de frontière que Philippe-le-Bel demande au sénéchal de Carcassonne « de bien pourvoir à la garde ». En 1302, un texte donne le nom du châtelain et précise que l'effectif de sa garnison est de six sergents et d'un guetteur. Des travaux y sont effectués cette même année. Une liste d'armement perçu par le châtelain depuis l'arsenal de Carcassonne est conservée pour l'année 1320. La succession de ses châtelains est connue depuis le XIIIe s. jusqu'au milieu du XVe s. Le château est bâti sur un rocher abrupt au nord mais en pente relativement douce vers le sud. Sa dimension est de 18,50 m de long pour une largeur de 9,50 m. Il est conservé sur à peu près 8 m de haut. A l'ouest se trouve une tour de plan semi-circulaire ouverte à la gorge, relié à une tour de même plan, à l'est, par des courtines irrégulières épousant le contour du rocher. La porte se situe dans une faille naturelle du rocher et seul son arc est maçonné. La tour ouest est parementée à l'intérieur de blocs en tuf soigneusement taillés. Le mur sud, situé du côté de l'attaque, est nettement plus épais que les autres courtines. L'ensemble des éléments architecturaux qui composent ce petit fortin est caractéristique des constructions royales que l'on retrouve dans les forteresses des Corbières. Le rayon de la tour ouest est en outre similaire à celui des tours du donjon San Jordi du château de Peyrepertuse, daté du milieu du XIIIe s. Le château a été fouillé par Lucien Bayrou en 1984 qui a essentiellement mis en évidence les traces d'un important incendie, ayant marqué les parements de la tour ouest. A noter la découverte fortuite d'une bulle papale en plomb de Jean XXII (1316-1334) à mettre en relation avec deux bulles concernant la vacance de la chapellenie de Saints Pierre et André de Fenouillet en 1333. Sabarda présente donc le double intérêt d'être topographiquement un poste avancé du château vicomtal de Fenouillet mais aussi, historiquement, de prolonger l'histoire du lieu bien après le démantèlement de la forteresse principale. En outre, architecturalement, il est un exemple, rare par son homogénéité, de fortification secondaire venant compléter le dispositif de surveillance de l'ancienne frontière constitué par les grandes forteresses royales des Corbières. Immédiatement au pied du rocher supportant Sabarda, au nord, se trouvent les vestiges de l'ancienne église paroissiale Saint-André. Cet édifice est cité en 1011, dans la bulle du pape Serge IV, parmi les églises constituant le patrimoine du monastère Saint-Pierre de Fenouillet (établi dans le château vicomtal). Après la disparition du siège vicomtal, la chapellenie de Saint-Pierre est unie à celle de Saint-André. Aucune étude historique ou archéologique n'a été menée sur ce monument, dont les matériaux ont été en grande partie récupérés certainement comme c'est souvent le cas pour servir à la construction de l'actuelle église paroissiale bâtie en 1786. Formant le côté nord de l'ancien cimetière, le plan de cet édifice est encore parfaitement lisible grâce à ses murs dont les parements ont disparu. Un tiers à un quart de son élévation reste enfoui et protégé sous les remblais de démolition. Les ruines de l'église Saint-André participent pleinement à la richesse architecturale préservée de l'ancien pôle vicomtal.

© David Maso d'après Lucien Bayrou, pour la DRAC Languedoc-Roussillon

**VALMANYA, la BASTIDE, SAINT-MARSAL, MONTBOLO (Pyrénées -Orientales)**
**vestiges des sites miniers de la Pinouse, Roque Jalère, les Manerots ainsi que les installations liées au transport du minerai par la voie ferrée minière de la Pinouse entre les gares de Rapaloum et de Formentera (ensemble des vestiges de surface et installations au sol)**
**inscription au titre des monuments historiques, le 10/12/2015**





La Pinouse est un lieu doublement symbolique : outre l'importance de l'activité minière dans le secteur depuis l'antiquité jusqu'en 1931, c'est un haut-lieu de la résistance, devenu en juillet 1944 le point de ralliement des maquisards du Conflent, installés sur le site minier abandonné. Ce fut le cadre de la fin tragique du maquis Henri Barbusse. Située à 1360m d'altitude, dans un secteur inhabité à topographie accidentée, la mine de la Pinouse se trouve sur la commune de Valmanya, de même que l'exploitation de Roque Jalère et la gare de Rapaloum. Le site des Manerots est sur la commune de La Bastide ; sur Saint-Marsal se situent un tunnel et une maisonnette de la voie ferrée, sur Montbolo la gare de Formentère. La concession de la Pinouse-Sarrat-Magre autorisée par ordonnance royale en 1844 en faveur de . maîtres de forges Pons, arrêtée à la disparition des forges catalanes, reprend en 1906 avec les frères Valentin qui réalisent d'importants travaux pour le transport du minerai. En 1915, ils cèdent leurs concessions à la société des mines de la Pinouse, puis la Société des mines de Batère-Las Indis (fondée par Joseph Monin) obtient en 1916 l'extension du gisement des Manerots, qui fonctionne de 1916 à 1931, devenant le cœur de l'exploitation. La crise de 1929 coïncide avec une période critique de l'exploitation (celle à ciel ouvert étant devenue insuffisante, l'importance du gisement des Manerots surestimée), en 1931, à la fermeture de la mine de la Pinouse, l'enlèvement des installations extérieures et de la voie ferrée, seul débouché facile pour le minerai, entraîne la fermeture de l'exploitation des Manerots en décembre 1931.

Valmanya La Pinouse (Pinosa) : Le site, appelé colonie de la Pinouse, était composé de nombreuses installations : logements, cantine, abattoir, ateliers, boulangerie et magasin, bureau, écurie, transformateur, trémies de stockage, canal d'alimentation en eau, porteur aérien, poudrière... Le minerai était transporté par un câble aérien jusqu'à Rapaloum puis par un chemin de fer à voie étroite long de 12,5 km jusqu'à Formentera. Cette ligne de chemin de fer, mise en service en 1907, desservait les sites d'extraction de Roque Jalère et des Manerots. Depuis la gare de Formentera, un 2e câble aérien de 4500 m descendait le minerai à la gare d'Amélie-les-Bains. Devenue sentier de randonnée, cette ligne marque fortement le paysage avec ses courts tunnels et les vestiges de l'activité minière. Valmanya Roque Jalère (Roca Gelera) : le site conserve une trémie (ensemble d'entonnoirs à minerai), un transformateur et les vestiges d'une cantine-atelier de 3 étages servant de logement.Valmanya Rapaloum (Repolona) : gare du câble aérien depuis la Pinouse, avec la plate-forme d'arrivée du câble, un tunnel double et une trémie en contrebas au niveau de la ligne. La Bastide Les Manerots (Menerots) : outre les 4 tunnels et une maisonnette d'exploitation de la voie ferrée, cette exploitation comptait trois trémies pour le stockage du minerai, Le four de grillage est conservé : le minerai chargé par le haut (vestiges des passerelles en place), en couches alternées avec du charbon de bois, était récupéré au dessous, puis remontait jusqu'à la voie ferrée, par un plan incliné à contrepoids d'eau, grâce à une citerne alimentée par le canal du Boulet. Autour du site, subsistent encore des vestiges de berlines, treuils, skips utilisés pour remonter le minerai. On trouve aussi la maison du contremaître (casa del Rei) et la cantine. Saint-Marsal : un tunnel et maison d'exploitation (caseta de Saint-Marsal) sont liés à la voie ferrée. Montbolo Formentera : appelée station de la Redoute, le site comportait une trémie, un four de grillage, une écurie-garage, bureaux, ateliers, logements et les installations du câble transporteur aérien.

Michèle FRANCOIS © DRAC Languedoc-Roussillon